GEOGRAPHIE
COURS

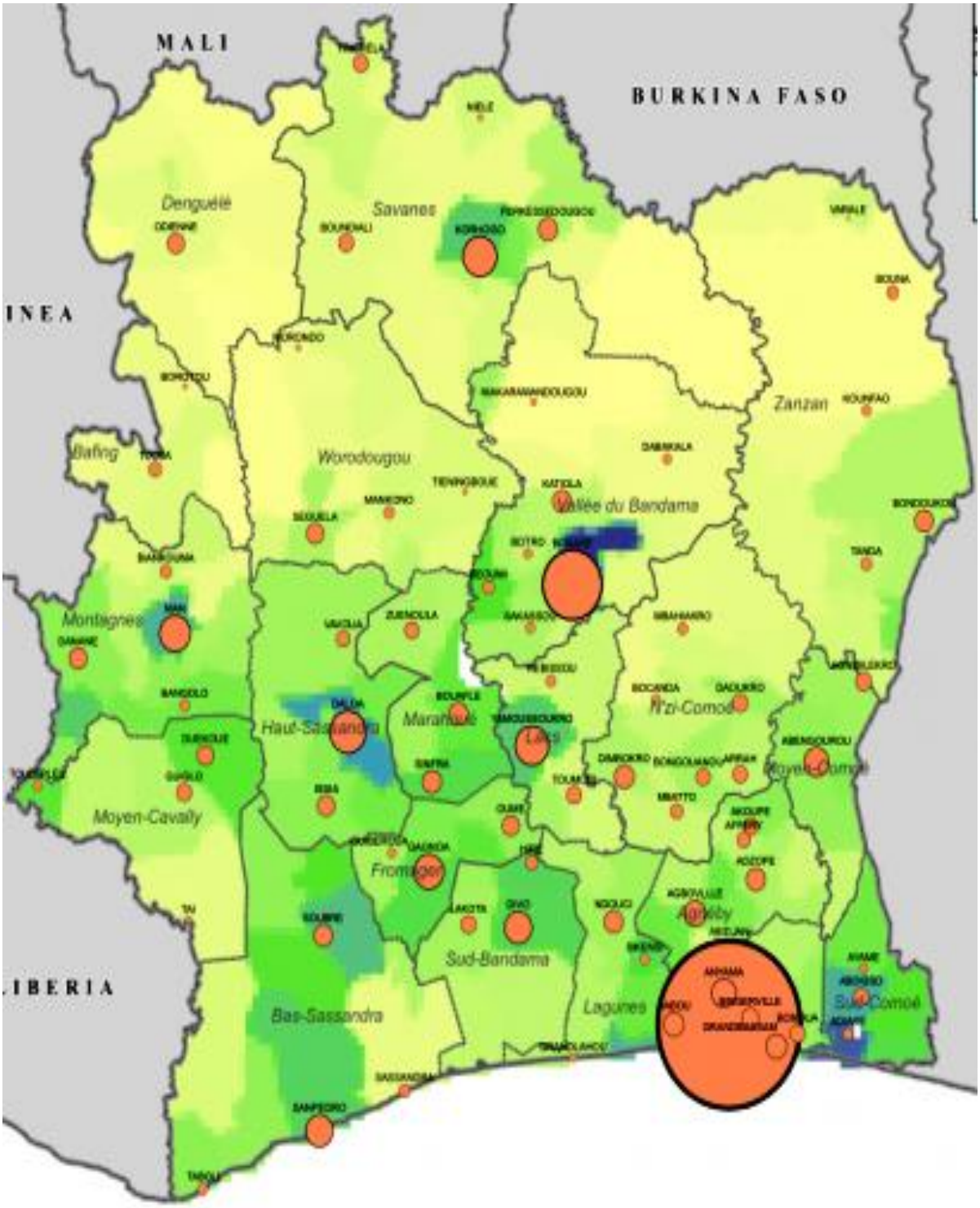

Terminales A, C & D **Année scolaire :**

MOTIVATION :

- *Citez les puissances économiques de l'Afrique de l'Ouest*

Thème 1 : LA CÔTE D'IVOIRE : ETUDE ECONOMIQUE

Leçon 1 : LES FONDEMENTS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Situation d'apprentissage (p.30) :

En vue de comprendre l'actualité économique de la Côte d'Ivoire, tes camarades de classe et toi consultez une revue économique sur la Côte d'Ivoire, au CDI. Au cours de votre lecture, vous êtes interpellés par les propos du Vice-Président Kablan Duncan : « l'économie de notre pays est en marche. La croissance est à deux chiffres et les perspectives économiques sont bonnes ». Un débat éclate entre vous. Un groupe de camarades ne partagent pas cet optimisme du Chef du gouvernement. Alors, vous décidez de mener des recherches afin de connaître les fondements naturels, humains et historiques de l'économie, et de comprendre l'histoire de l'évolution du système économique.

INTRODUCTION

- *Localisez la Côte d'Ivoire.*

La Côte d'Ivoire est située en Afrique de l'Ouest.

- *Donnez les pays limitrophes de la Côte d'Ivoire.*

Elle fait frontière avec le Ghana à l'Est, le Burkina Faso et le Mali au Nord, le Liberia et la Guinée à l'Ouest. Au Sud, elle est limitée par l'océan atlantique.

- *Quelle est sa superficie et quel est l'effectif de la population ivoirienne ?*

Avec une superficie de 322.462 km^2 et une population estimée à environ 23.000. 000 habitants, la Côte d'Ivoire a les caractéristiques de tous les pays en voie de développement. Cependant elle se distingue par ses ressources naturelles, humaines et politiques. De quelles ressources le pays dispose-t-il ? Autrement dit, sur quelles bases l'économie ivoirienne repose-t-elle ?

Document 1 : L e milieu physique ivoirien (p.30-31))

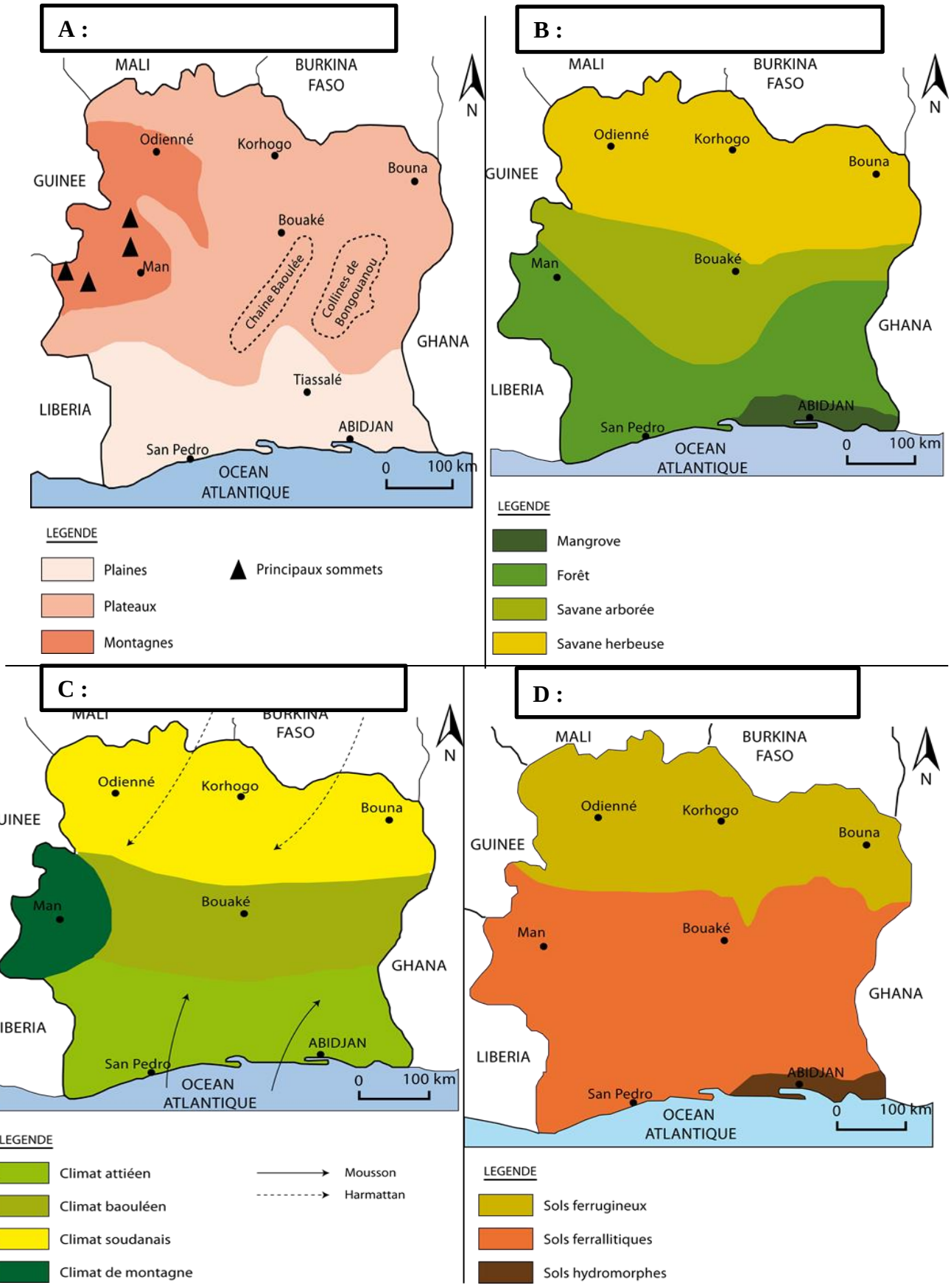

Source : Documents réalisés à partir d'<u>Histoire Géographie 5è</u>, Hatier 1999, p103

- *Quelle est la nature de ces documents ? Donnez un titre à chaque carte et au document 1.*
- *A quelle base de développement économique le document 1 fait-il allusion ?*

I- UNE NATURE FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT ECONMIQUE

1- Des terres de mise en valeur disponibles

- *Rappelez la superficie de la Côte d'Ivoire.*

La Côte d'Ivoire est un pays moyen avec une superficie de 322462Km2.

- *Décrivez les caractères généraux du relief ivoirien et montrer comment il peut contribuer au développement économique du pays*

Le relief ivoirien est composé de plaines au sud, de plateaux au centre et au nord, et de montagnes à l'Ouest et au Nord-Ouest. Il est dominé par des surfaces planes. C'est un relief peu accidenté et monotone qui est favorable à la mise en valeur et à l'aménagement du territoire. La Côte d'Ivoire dispose alors d'espaces suffisants pour le développement des activités économiques.

- *Identifiez les autres éléments du milieu physique, décrivez leurs caractères généraux et dites comment ils peuvent constituer un atout pour l'économie ivoirienne.*

2- Un milieu humide et exploitable

- **Une végétation variée :** Deux formations végétales dominent le territoire ivoirien. Ce sont la forêt au sud et la savane dans le centre et le nord. Au bord des lagunes pousse la mangrove. La variété des végétations offre de nombreuses potentialités agro-pastorales.
- **Des climats humides et diversifiés :** La Côte d'Ivoire connaît deux milieux climatiques qui sont le climat subéquatorial dans la moitié sud (climat attiéen au sud et climat de montagne à l'ouest) et le climat tropical humide dans la moitié nord (climat baouléen au centre et climat soudanais au nord). La pluviométrie est relativement abondante avec une moyenne annuelle de l'ordre de 1400 mm. Les climats ivoiriens sont diversifiés, chauds et humides dans l'ensemble avec quelques nuances selon les régions. Ils sont favorables au peuplement et aux activités économiques.
- **Des sols cultivables :** Les sols ivoiriens sont des sols ferralitiques, des sols ferrugineux et des sols hydromorphes (bas-fonds). Ils sont diversifiés, humides et cultivables.

- *Rappelez les différents cours d'eau de la Côte d'Ivoire.*

3- Un réseau hydrographique dense

La Côte d'Ivoire dispose d'un important réseau hydrographique reparti en quatre (04) sous ensemble : les grands fleuves (Cavally, Sassandra, Bandama et Comoé), les fleuves côtiers (Agneby, Bia, Mé, Boubo…), le système lagunaire (Ebrié, Aby, Adjin…) et les affluents de la Volta noire et du Niger. A cela s'ajoute une ouverture de 550 km sur l'Océan Atlantique, de nombreux lacs, rivières et étangs (lac Kossu, lac Taabo, lac Buyo…). Ce réseau hydrographique joue un rôle fondamental dans le développement économique. Il permet l'irrigation, la pratique de la pêche, la pisciculture, la production de l'énergie électrique grâce aux barrages hydroélectriques (les barrages de Taabo, Kossou, Ayamé 1 et 2, Buyo), le transport maritime et lagunaire, la construction des

ports en eaux profondes, la pratique du tourisme, le ravitaillement des ménages (SODECI), adoucit aussi le climat de la Côte d'Ivoire.

4- De réelles richesses du sous-sol

Document 2 :

A : Les ressources minières et énergétiques (p.31)

Ressources minières		Ressources énergétiques	
Produits	**Zones**	**Produits**	**Zones**
Or	Zouahounien, Ity (Danané), Affema (Aboisso), Angovia (Bouaflé), Hiré (Divo), Toumodi, Tongon (Korhogo)	Pétrole	Grand-Bassam, Grand-Lahou, Jacqueville, Assinie, San-Pedro
Diamant	Séguela, Tortiya	Gaz Naturel	Jacqueville, Grand-Lahou, Azito, Vridi
Nickel	Odienné, Touba, Biankouma	Energie hydroélectrique	Taabo, Kossou, Ayamé, Buyo
Manganèse	Touba, Odienné, Bondoukou, Gran-Lahou	Bois de chauffe et charbon de bois	Partout
Bauxite	Toumodi, Divo, Bondoukou, Odienné, Bouaflé, Dimbokro	Energie solaire	En promotion
Fer	Kouibly, Man, Bangolo, San-Pedro, Odienné,	Bioénergie	En promotion

Document réalisé par le professeur à partir de l'Atlas Jeune Afrique sur la Côte d'Ivoire, Paris, 1978, p56 et La Côte d'Ivoire en chiffres, Edition 2007, ministère de l'Economie et des finances

Les ressources minières sont variées et couvrent l'ensemble du territoire ivoirien. Mais, seule une très petite partie de ces ressources est exploitée. L'exploitation minière concerne actuellement l'or, le diamant et le manganèse. La plus grande partie de ces ressources minières sont des réserves ou non encore exploitées. Les sources d'énergie sont aussi diversifiées.
En général, les ressources du sous-sol sont riches, abondantes et variées et présentent des potentialités économiques énormes : elles sont pourvoyeuses de matières premières pour les industries et le commerce international, sources de revenus importants pour l'Etat et pour la population, pourvoyeuses d'emplois avec la création d'entreprises (SIR, PETROCI, GESTOCI, TOTAL, RANGOLD RESSOURCES, EQUIGOLDMINE…), facteurs de développement des localités avec la création d'infrastructures socio-économiques (écoles, marchés, hôpitaux, routes…).

Document 2 :

B : Quelques caractéristiques de la population ivoirienne en 2014 (p.32)

population	**Hommes**	**Femmes**	**Ivoirienne**	**Non-ivoirienne**	**Urbaine**	**Rurale**	**< 15 ans**
Nombre	11 708 244	10 963 087	17 175 457	5 490 222	11 408 413	11 262 918	9 481 351
%	51,6	48,4	75,8	24,2	50,3	49,7	41,8
Totale	**22 671 331**						

Source : adapté à partir des résultats globaux du RGPH 2014 produits par l'INS le 21/12/2015, www.ins.ci (13 août 2016)

- *A quelle base de développement économique le document fait-il allusion ?*

II- UNE DYNAMIQUE HUMAINE FAVORABLE A L'ECONOMIE

1- Une population nombreuse, jeune, diversifiée et inégalement répartie

- *Quel est l'effectif total de la population ivoirienne ?*

La population ivoirienne est estimée à environ 23 millions d'habitants.

- *Quelles sont les caractéristiques de la population ivoirienne ?*

Elle est très jeune (les enfants de 0 à 14 ans représentent 41,8% de la population totale), rurale et connaît une croissance accélérée (explosion démographique). Elle se caractérise aussi par sa diversité (environ 60 ethnies reparties sur quatre (04) grands groupes) et un taux élevé de population étrangère 24% (une population étrangère originaire pour la plupart des pays de la CEDEAO).

- *Comment est répartie cette population sur l'ensemble du territoire ?*

Elle est inégalement répartie. Le Sud, le Centre et le Centre-Ouest sont fortement peuplés tandis que le Nord est presque vide. 49,7% des ivoiriens vivent en campagne contre 50,3% dans les villes.

- *Quel intérêt une telle population présente-t-elle pour l'économie ivoirienne ?*

Cette population est un atout pour le développement des activités économiques : elle constitue une main d'œuvre importante à bon marché. Elle représente un important marché de consommation et elle contribue à la diversification de l'économie par sa diversité.

- *Par quelle puissance la Côte d'Ivoire a-t-elle été colonisée ? Déterminez la nature des fondements évoqués par la colonisation française ?*

2- Des facteurs historiques déterminants

Depuis la période précoloniale, les peuples de Côte d'Ivoire ont développé une économie primaire basée sur l'agriculture. Pendant la colonisation, la France impose l'agriculture comme le pilier de l'économie coloniale. Dès l'indépendance, les autorités ivoiriennes font de l'agriculture, le moteur du développement économique du pays. La Côte d'Ivoire a donc maintenu une économie héritée de son passé.

Document 3 :

A : Les caractères du système politique ivoirien (p.32)

Dans le cadre de l'approfondissement du libéralisme, nous poursuivons la politique de privatisation. Le développement de la Côte d'Ivoire s'est fait dans un cadre libéral dès l'indépendance. Mais comme il y avait peu de privés nationaux, l'Etat a dû s'impliquer en créant des entreprises publiques pour développer le secteur productif.

En choisissant le libéralisme, la Côte d'Ivoire veut encourager l'initiative privée nationale et étrangère tout en maintenant l'intervention souple et efficace de l'Etat, Le secteur privé est puissant, mais la plupart des capitaux sont étrangers. C'est le résultat d'un certain nombre de mesures favorables prises par l'Etat : liberté de transfert

des fonds à l'étranger, mesures d'exonération et allégement fiscal. Ces mesures permettent aussi aux étrangers d'investir en toute sécurité en Côte d'Ivoire.
Le rôle de l'Etat consiste à définir les orientations de la politique nationale, à suggérer aux investisseurs les possibilités offertes par les différents secteurs de l'économie, à prendre des actions dans le capital social de certaines sociétés afin de pallier l'absence de capitaux privés nationaux.

Dian Boni (et les autres), Géographie de la Côte d'Ivoire, Abidjan, CEDA. 1985. P. 49

- *Quelle est l'idée générale de du texte ?*

III- UN SYSTEME CAPITALISTE DYNAMIQUE

1- Un capitalisme dominé par l'Etat et l'étranger

- *Comment appelle-t-on, selon le texte, le système économique adopté par la Côte d'Ivoire ?*

Le système économique adopté par la Côte d'Ivoire est le capitalisme ou libéralisme économique.

- *Relevez les traits dominants du capitalisme ivoirien.*

Ce capitalisme se caractérise par une intervention de l'Etat et de l'Etranger.

- *Montrez comment l'Etat intervient-il dans le système économique.*

L'Etat participe à la création des entreprises (SODESUCRE) (Etat entrepreneur). L'Etat définit les grandes orientations de la politique nationale à travers des plans décennaux et quinquennaux (Etat planificateur). Il met en valeur auprès des investisseurs les possibilités offertes par les différents secteurs d'activités par l'organisation régulière de foires agricoles, industrielles, commerciales et touristiques (Etat incitateur). Il faut surtout noter la création du CEPICI chargé de vendre l'image de la Côte d'Ivoire à l'intérieur et à l'extérieur. L'Etat participe aussi au capital de certaines sociétés privées nationales (Etat actionnaire) par la prise des actions dans les sociétés privées (CIE, SODECI…).

- *Relevez la deuxième caractéristique du système économique ivoirien.*

Ce capitalisme se caractérise par une ouverture à l'Etranger.

- *Citez les actions de l'Etat pour favoriser l'ouverture à l'Etranger.*

L'Etat fait appel aux capitaux, aux techniques et à la main-d'œuvre étrangers. Le code des investissements accorde des avantages particuliers aux étrangers qui s'installent en Côte d'Ivoire (mesures d'allégement ou d'exonération fiscale ; garantie de non nationalisation des entreprises étrangères ; possibilité pour les entreprises étrangères de rapatrier leur capital ou leur bénéfice).

Document 3 :
B : La croissance économique mise en mal par les crises économiques et politiques (p.32)

Depuis son indépendance, la Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus prospères de la sous-région, ceci grâce au pragmatisme de ses dirigeants qui dès le départ ont accordé une place de choix au développement des cultures d'exportation tels que le café, le cacao, le palmier à huile, l'hévéa, etc. Elles vont constituer le socle de la croissance du pays, faisant de la Côte d'Ivoire le leader en Afrique et dans le monde pour certains de ces produits (cacao).
(…). Mais avec la détérioration des termes de l'échange, la Côte d'Ivoire va connaître une grave crise pendant les années 80. Différents programmes d'ajustement vont être mis en place avec l'aide des bailleurs de Fonds [...]. L'instabilité politique, qui a commencé à partir de 1999, va avoir des répercussions négatives sur, l'économie de la Côte d'ivoire et de la sous-région.
Source : La Côte d'Ivoire en Chiffres 2007, Ministère de l'économie et des Finances

- *Quelle est l'idée générale du texte ?*
- *Comment appelle-t-on la situation économique difficile que la Côte d'Ivoire vit à partir de 1980 ?*

La Côte d'Ivoire est confrontée à une grave crise économique depuis les années 1980. Cette crise économique a contraint la Côte d'Ivoire à introduire, avec l'aide des bailleurs de Fonds, des reformes dans son système économique.

2- Un capitalisme en mutation

- *Quelles sont les réformes introduites par la Côte d'Ivoire avec l'aide des bailleurs de Fonds ?*

Les mesures adoptées par la Côte d'Ivoire sont : les PAS (Programme d'Ajustement Structurel) et les PASR (Programme d'Ajustement Structurel Renforcé), le désengagement de l'Etat et le renforcement des ressources financières nationales :

- *Expliquez ce que ne vous entendez par PAS et PASR.*

Les PAS et les PASR sont des plans de redressement économique, de sortie de crise proposés par les Institutions de Brettons Wood (BANQUE MONDIALE, FMI).

- *Expliquez ce que vous entendez par désengagement de l'Etat.*

Le désengagement de l'Etat est la restructuration et la privatisation des entreprises publiques. L'Etat cède une part ou la totalité du capital de ses entreprises à des privés. Il encourage le développement et la diversification des secteurs de l'économie en valorisant les ressources nationales.

- *A votre avis, quelles mesures l'Etat devra-t-il prendre pour renforcer ses ressources financières ?*

Pour renforcer ses ressources financières, l'Etat fait la promotion de l'épargne nationale et du civisme fiscal. L'Etat a adopté plusieurs mesures : des campagnes de sensibilisation, l'amélioration des revenus, la lutte contre la pauvreté, l'élargissement de l'assiette fiscale, la lutte contre la corruption et la fraude fiscale.

CONCLUSION

- *Déterminez les principales bases du développement économique de la Côte d'Ivoire.*

Les fondements de l'économie ivoirienne sont : une nature favorable, une population jeune et entreprenante, et une politique de libre entreprise. Les bases du développement économique de la Côte d'Ivoire constituent donc des atouts réels. Elles expliquent en partie la grande vitalité de cette économie.

MOTIVATION :

- *Quel est l'intérêt d'avoir une nature favorable et une population jeune et entreprenante ?*

Leçon 2 : LES SECTEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA CÔTE D'IVOIRE

Situation d'apprentissage (p.33) :

Lors d'une sortie d'étude organiser par votre établissement à l'exposition du SARA 2017, tes camarades de classe et toi, découvrez dans un des stands que l'économie de la Côte d'Ivoire repose sur ses secteurs d'activités. Vous voulez en savoir davantage, ainsi de retour à l'école, vous menez des recherches pour identifier et apprécier l'importance des composantes du secteur primaire, secondaire et tertiaire.

INTRODUCTION

- *Donnez l'importance ou le rang de la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest sur le plan économique.*
- *Qu'est-ce qui explique cette prospérité économique ?*

La Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus prospères de la sous-région Ouest-africaine. Ceci grâce aux dirigeants qui fondent l'économie sur l'agriculture. Parallèlement, les autres secteurs d'activités connaissent un essor. Quelle place chaque activité occupe-t-elle alors dans l'économie ivoirienne ?

- *En combien de parties regroupe-t-on les secteurs d'activités économiques ? Lesquelles ? Que cherchez-vous à connaitre en premier lieu ?*

I- LE SECTEUR PRIMAIRE, BASE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE

A- L'AGRICULTURE, MOTEUR DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

1- Des conditions favorables au développement de l'agriculture

a- Des conditions naturelles propices à l'agriculture

- *Pourquoi dit-on que le milieu naturel est propice au développement de l'agriculture en Côte d'Ivoire ?*

Le relief peu accidenté facilite la création de vastes surfaces agricoles. Les climats, les sols et la végétation humides et diversifiées contribuent au développement et à la diversification de l'agriculture. Le réseau hydrographique permet d'irriguer les régions les moins humides. Toutes les régions sont donc favorables à la pratique de l'agriculture en Côte d'Ivoire.

b- Des bases humaines favorables

- *Quel intérêt une population jeune, nombreuse et dynamique présente-t-elle pour l'agriculture ivoirienne ?*

La population ivoirienne est un atout pour le développement de l'agriculture. En effet elle est nombreuse, jeune, dynamique et entreprenante Elle est aussi en majorité agricole (57% de la population active). Elle constitue donc une importante main-d'œuvre abondante et à bon marché, et un vaste marché de consommation. Par sa

Située en Afrique de l'ouest, la Côte d'Ivoire est la deuxième puissance de la sous-région. Elle doit cette croissance à plusieurs conditions favorables. La diversité, la population ivoirienne contribue à la diversification des activités agricoles.

c- Un héritage du passé

Tous les peuples de Côte d'Ivoire ont une longue tradition agricole. La colonisation française a aussi imposé l'agriculture comme la base de l'économie coloniale. Après l'indépendance, l'Etat maintient l'agriculture comme le moteur du développement économique de la Côte d'Ivoire. L'agriculture ivoirienne est donc une activité héritée du passé.

d- Les fondements politiques

L'État est le principal artisan de la promotion et du développement de l'agriculture en Côte d'Ivoire : Il définit et planifie les projets agricoles (la politique d'autosuffisance alimentaire ; la politique de diversification des cultures). L'État recherche les financements et finance les programmes de développement agricole à travers le PNASA (Programme National d'Appui aux Structures Agricoles). Il met en place des structures de recherches (IRHO : Institut de Recherche sur les Huiles et Oléagineux, IRCC : Institut de Recherche sur le Café et le Cacao, CNRA : Centre National de Recherche Agronomique) et des structures d'encadrement des paysans (ANADER : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural). Il encourage la mécanisation, la modernisation, l'utilisation d'engrais, de pesticides, la sélection de semences et la production de qualité. Il encourage le regroupement des paysans en GVC (Groupement à Vocation Coopérative). Il crée des structures de formation de personnels de recherches et d'encadrement (E.S.A : Ecole Supérieure Agronomique, E.R.A : Ecole Régionale Agronomique), des infrastructures et des équipements économiques (routes, ports), et les structures de promotion de l'agriculture (APEX-CI ; PNIA).

- *Combien de types d'agriculture existe-il en Côte d'Ivoire ? Lesquels ?*

2- Une agriculture à deux vitesses

a- Deux modes de production

L'agriculture ivoirienne se caractérise par deux modes de production qui sont le mode traditionnel et le mode moderne.

L'agriculture traditionnelle : elle est dominée par l'utilisation de techniques culturales rudimentaires (brûlis, jachère, outillage archaïques), l'exploitation de petites surfaces de cultures et le métayage. Elle exploite une agriculture extensive. Elle est la plus répandue en Côte d'Ivoire. Mais le rendement agricole est faible.

L'agriculture moderne : elle est pratiquée par l'Etat, les entreprises privées et les grands exploitants. Cette agriculture emploie une main d'œuvre salariée, utilise des engrais, des plantes sélectionnées, des pesticides. Elle est mécanisée et intensive. Elle exploite de vastes surfaces. Elle a un rendement élevé.

Document 1 : Les productions agricoles de la Côte d'Ivoire (p.33)

A : Les cultures commerciales et leurs productions (p.29)

PRODUITS	PRODUCTIONS ANNUELLES EN (Tonnes)	RANGS	ZONES DE PRODUCTION
Cacao	1.315.000	1er mondial	Est-ouest-sud-centre
Café (robusta)	212.000	5ème mondial	Est-ouest-sud-centre
Caoutchouc naturel	120.000	10ème mondial	Sud côtier jusqu'à la région de Divo
Huile de palme	278.000	2eme africain, 4ème mondial	Sud côtier jusqu'à la région de Divo

Régime de palme	1.500.000	2eme africain, 4ème mondial	
Coton	462.000	4eme africain	Centre-nord
Cola	34.734	1er mondial	Centre-nord
Canne à sucre	1.300.000	1er africain	Centre-nord
Ananas	225.000	13ème mondial	Sud côtier
Anacarde	110.000	3eme africain	Centre-nord
Banane douce	250.000	1er africain	Sud

Source : Sous-direction des productions industrielles

- *Quelle est la nature de ce document ? Donnez un titre au document 1A.*

B : Les cultures vivrières et leurs productions (p.33)

PRODUITS	PRODUCTIONS ANNUELLES EN (Tonnes)	RANGS	ZONES DE PRODUCTION
Riz paddy	1.212.000	néant	Ouest-centre
Maïs	573.000	néant	Nord-centre
Manioc	1.688.000	9ème africain, 16ème mondial	Ouest-est-sud
Igname	2.938.000	3è africain et, 3ème mondial	Nord-centre
Banane plantain	1.700.000	néant	Est- sud-centre-est
Mil et sorgho	80.000	néant	Nord
Arachide	200.000	néant	Centre-nord

Source : Sous-direction des productions industrielles

- *Donnez un titre au document **1B.** Quel titre peut-on donner au **document 1** ? En combien de catégories peut-on regrouper les productions agricoles ?*

b- Deux types de cultures

Les productions agricoles se regroupent en deux catégories qui sont les cultures vivrières et les cultures commerciales :

- **Les cultures vivrières :** Elles sont destinées à couvrir le marché national et à satisfaire les besoins quotidiens de la population. Elles sont en expansion grâce à la politique d'autosuffisance alimentaire initiée par l'État. Mais les cultures vivrières sont reléguées au second plan dans la politique agricole nationale. La production est diversifiée mais insuffisante au niveau du riz d'où une importation massive des USA, la Thaïlande, la Chine et le Pakistan.
- **Les cultures commerciales :** On les appelle aussi cultures industrielles, cultures d'exportation, cultures de spéculation ou agriculture de plantation. Elles sont destinées à la transformation industrielle et à l'exportation. Leur développement est lié à la politique de diversification des cultures. Les cultures commerciales occupent le premier plan dans la politique agricole du pays. La production est diversifiée et parmi les plus importantes au monde.

- *Identifiez les grands milieux végétaux en Côte d'Ivoire.*

c- Deux grandes régions agricoles

La végétation permet de déterminer deux grandes régions agricoles en Côte d'Ivoire. Il s'agit de la zone

forestière et de la zone de savane :

- **La zone forestière :** C'est la principale zone de production agricole du pays. Elle concentre la plus grande partie des infrastructures, des équipements et des cultures.
- **La zone de savane :** Le développement de l'agriculture dans cette zone est lié à la volonté de l'Etat de promouvoir l'agriculture, de la diversifier et de lutter contre les déséquilibres régionaux.

3- La place de l'agriculture dans l'économie ivoirienne

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie ivoirienne. Elle est le moteur de la croissance économique de la Côte d'Ivoire. Elle est créatrice de nombreux emplois (les deux tiers des actifs). Elle est source de revenus pour les opérateurs et l'État (40 à 70% des recettes d'exportation). Elle représente environ 20,2% du PIB. Le cacao représente plus du tiers des recettes d'exportation et plus de 40% avec le café. Il représente 40% de la production mondiale et 10% du PIB. L'agriculture nourrit la population. Les produits agricoles servent de matières premières aux usines. Les produits de l'agriculture alimentent l'industrie et le commerce. Elle fournit l'essentiel des rendements aux paysans. Grace à la fiscalité agricole, l'agriculture participe à l'aménagement du territoire et fournit l'essentiel des capitaux pour le développement du pays.

4- Les difficultés de l'Agriculture Ivoirienne et les tentatives de solutions

Voir Document annexe (p.34)

Problèmes	solutions
Méthodes et techniques majoritairement traditionnelles	Poursuivre la promotion de la mécanisation et de la modernisation de la production
Faiblesse de l'encadrement technique	Améliorer et renforcer les capacités des différentes structures d'encadrement existantes
Vieillissement du verger surtout café/cacao et de la main d'œuvre	Promouvoir la politique de régénération et d'entretien des parcelles, promotion du retour à la terre des jeunes par la politique d'appui aux jeunes exploitants agricoles
La fluctuation des prix sur le marché mondial	Transformer les produits agricoles pour leur donner une plus-value
Aléas climatiques Aléas climatiques : pluies irrégulières ou abondantes	Mettre au point des semences adaptées à toutes saisons
Insuffisance des infrastructures de collecte, de stockage et de transport	Développer et améliorer les infrastructures de transport et les circuits de distribution
Prédominance du binôme Café-Cacao + délaissement des cultures vivrières au profit des cultures d'exportation	Diversification de la production agricole (hévéa, canne à sucre, coton, palmier à huile…) et promotion du vivrier par les politiques de l'autosuffisance alimentaire et d'incitation à la consommation intérieure
Coûts élevés des facteurs de productions (main d'œuvre, intrants, et produits phytosanitaires	Instaurer une politique de subvention de l'agriculture
Conflits fonciers dus à la réduction des terres cultivables par la démographie galopante	Vulgariser et faire respecter le code foncier de 1995, maitriser la croissance démographique en Côte d'Ivoire.

- *Citez les principales activités liées à la végétation ivoirienne.*

B- L'EXPLOITATION FORESTIERE, UNE ACTIVITE IMPORTANTE

1- Les conditions favorables à l'exploitation forestière

Le milieu naturel ivoirien est favorable à l'exploitation forestière :

- *Expliquez pourquoi le milieu naturel est un atout à l'exploitation forestière en Côte d'Ivoire.*

La Côte d'Ivoire bénéficie d'une surface forestière au sud et à l'ouest d'environ 2 millions d'hectares. Les espèces forestières sont variées : bété, acajou, kotibé, fromager, samba…

- *Identifiez les autres conditions de développement de l'exploitation forestière.*

La main-d'œuvre est disponible et à bon marché, près de 500 opérateurs recensés. Le marché de consommation est important. L'exploitation forestière bénéficie d'une importante assistance étrangère. L'État contribue à la promotion et au développement de cette activité. Il met en place les infrastructures et les équipements nécessaires (routes, ports…). Il crée des structures d'encadrement et de gestion de l'exploitation forestière (SODEFOR). Il crée des d'espaces forestiers avec la SODEFOR suite aux recherches de l'IDEFOR.

Document 2 : L'importance de l'exploitation forestière et la dégradation de la forêt (p.34)

Pendant des décennies, l'exploitation forestière a joué un rôle considérable dans l'essor économique de la Côte d'Ivoire. Les bois ivoiriens, (…), étaient exportés sur tous les continents. Ceci était la conséquence d'une politique volontariste décidée par le gouvernement pour accroitre ses recettes fiscales.

La mise en place progressive d'une industrie du bois a permis à ce secteur de se développer en proposant des produits finis ou semi-finis ayant une valeur ajoutée importante. Le gouvernement a par ailleurs encouragé l'entreprenariat national dans ce secteur.

Mais l'exploitation forestière a des conséquences négatives sur la richesse forestière. C'est la raison pour laquelle le gouvernement va mettre en place très tôt une politique de reboisement et de reforestation avec l'appui des bailleurs de fonds, mais aussi des organisations non gouvernementales impliquées dans la protection de l'environnement. (…).

Cependant, la crise sociopolitique a provoqué un recul certain de ses plantations, alors même que les déboisements à des fins agricoles se multipliaient sans contrôle…

Source : La Côte d'Ivoire en chiffres, Edition 2007, pp 85 et 88.

- *Dégagez l'idée générale du texte.*

2- L'importance de la forêt dans l'économie ivoirienne

- *A partir du texte, donnez l'importance de la forêt dans l'économie ivoirienne.*

L'exploitation forestière est une activité artisanale et industrielle. Elle occupe une place importante dans l'économie ivoirienne. Elle est pourvoyeuse de nombreux emplois directs (40.000) et indirects (100.000) avec la création de plusieurs industries (CIB, TRIBOIS). Elle est une importante source de revenus pour l'Etat et les opérateurs de la filière (environ 90 milliards pour 12 millions de m3). La forêt est exploitée pour le charbon de bois, le bois de chauffe, la pharmacopée. Le bois est le troisième produit d'exportation de la Côte d'Ivoire. Les produits du bois alimentent l'industrie et le commerce. Grace à la fiscalité agricole, le bois participe à l'aménagement du territoire et fournit l'essentiel des capitaux pour le développement du pays.

- *Donnez l'idée des deux derniers paragraphes du texte.*

3- La dégradation du patrimoine forestier

- *Relevez, à partir du texte et de vos connaissances, les problèmes de la forêt ivoirienne. Quelles solutions envisagées ?*

Voir Document annexe (p.35)

Problèmes	Solutions
La déforestation. La rareté du bois de qualité et des espèces recherchées sur le marché. La perte de la biodiversité. La baisse de la pluviométrie Le déséquilibre climatique. L'avancée de la savane. L'appauvrissement des sols La multiplication des feux de brousse	La restauration de la couverture forestière par le reboisement (SODEFOR). La création des espaces protégés (parcs, réserves, forêts classées) et la reforestation. La transformation industrielle du bois pour lui donner une valeur-ajoutée. La réglementation stricte de l'exploitation forestière. Lutte contre les feux de brousse. La vulgarisation de l'utilisation du gaz domestique. La création d'une police forestière (les eaux et forêts). L'interdiction des exploitations forestières au nord du 8ème parallèle.

C- LES RESSOURCES ANIMALES DEFICITAIRES

1- L'élevage en Côte d'Ivoire

a- Les conditions du développement de l'élevage

Le milieu naturel diversifié (zone de forêt ; zone de savane) favorise la diversification des activités d'élevage. Le Sud forestier, en raison de la forte humidité et la présence de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase, présente des conditions défavorables pour l'élevage des bovins et des ovins. Seul le Nord du pays est propice à l'élevage car les pluies sont moins abondantes et l'on y trouve des herbages favorisant la création de pâturage.
La main-d'œuvre est disponible, de qualité et à bon marché. Mais l'élevage est aux mains des étrangers et les ivoiriens n'ont pas une culture d'éleveur. La population ivoirienne représente aussi un important marché de consommation.
L'Etat ivoirien contribue à la promotion et au développement de l'élevage. Il met en place les infrastructures et les équipements économiques, les structures d'encadrement et de promotion (ANADER). Il encourage la modernisation et la diversification de l'activité. L'Etat investit pour soutenir l'activité d'élevage par la création de fermes, d'abattoirs et de centre d'embouches (Katiola, Ferkessédougou), de ranchs (Marahoué).

b- La production

- **Deux modes de production :**

Il existe deux modes de production qui sont le mode traditionnel et le mode moderne. Le mode traditionnel regroupe l'élevage nomade et l'élevage domestique. Il utilise des techniques de production archaïques. Il a un faible rendement.
L'élevage moderne est pratiqué par les entreprises privées (Coq ivoire, coco service, Foani), les grands propriétaires et l'Etat. Il utilise des techniques modernes de production (fermes modernes, ranches, traitements). Cet élevage a un rendement élevé.

- **Une diversité des zones et des produits :**

L'élevage est pratiqué dans la zone forestière et dans la zone de savane. La zone de savane est la principale zone d'élevage du pays. La production nationale est diversifiée.

Document 3 : Les productions de l'élevage en Côte d'Ivoire (p.35)

Espèces	Productions
Bovins	1,6 millions de têtes
Ovins	1,8 millions de têtes
Caprins	1,9 millions de têtes
Apiculture	24 Tonnes de miel et de cire
Porcins	389.000 de têtes
Aviculture	53,4 millions de têtes

Source : Source : La Côte d'Ivoire en chiffres, édition 2016, page 95

La production des bovins couvre 30% des besoins nationaux, 04% pour les ovins, 100% pour les porcins, 90% pour la volaille, 100% pour les œufs. Pour couvrir les besoins en protéine animale, De nouvelles activités d'élevage sont en promotion aulacodiculture (agouti) cuniculture (lapins) et héliculture. Les taxes sur les produits d'élevage fournissent des capitaux pour le développement du pays.

- Une activité encore modeste :

L'élevage est créateur d'emplois. Il est aussi une source de revenus. Mais l'élevage fournit seulement 1% des recettes du pays et sa contribution est de 0,8% du PIB. La production est insuffisante car le taux de couverture est de 40%. Les produits de l'élevage alimentent l'industrie et le commerce. Grace aux taxes prélevées sur les produits de l'élevage, les ressources animales fournissent des capitaux pour le développement du pays.

c- Les problèmes de l'élevage et les solutions proposées

Voir Document annexe (p.35)

problèmes	Solutions
Absence de tradition pastorale ivoirienne favorisant la prédominance étrangère	Formation (centres de formation aux métiers d'enleveurs) et encadrement (structures d'encadrement) d'éleveurs nationaux.
Des obstacles naturels à surmontés : forte humidité et présence de la mouche tsé tsé au sud, présence de parasites dans la zone nord	Promotion de races acclimatées.
Conflit entre éleveurs et agriculteurs.	Sédentarisation des bovins.
Rude concurrence étrangère (viande congelée d'Europe et de l'Amérique Latine et viande sur pied du Burkina et Niger)	Pour réduire les effets de la concurrence sur la production nationale, il est créé un prélèvement compensatoire destiné à maintenir un prix incitatif sur le marché intérieur
Production traditionnelle et insuffisante	Modernisation de l'activité, sélection de races très productives (ex : la race de bœuf Ndama élevé dans les centres d'embouches), développement de l'élevage d'appoint (héliculture, apiculture, raniculture (grenouille), aulacodiculture, cuniculture (lapins) etc.., développement de l'élevage associé à l'agriculture (élevage sous palmeraie à Fresco, à Ehania…) et élevage industriel (coquivoire, foani…)

2- La pêche en Côte d'Ivoire

a- Des conditions favorables

Le réseau hydrographique est dense (mer ; système lagunaire ; fleuves ; lacs ; rivières). Il contient une grande variété de ressources halieutiques (poissons ; crustacés ; mollusques).
La main-œuvre est disponible et à bon marché. Les peuples en bordure de lagune et de la mer sont des pêcheurs traditionnels. On note aussi la présence de pécheurs étrangers : FANTI (Ghanéen), AWRAN (Togolais), BOZO (Malien)). La population ivoirienne représente aussi un important marché de consommation.
L'Etat ivoirien joue un rôle important dans la promotion et le développement de la pêche dans le pays. Il met en place les infrastructures et les équipements de pêche (deux ports de pêche, des techniques modernes (thoniers, chalutiers…), des moyens de distributions et de conservation appropriés (véhicules frigorifiques et chambres froides)). Il crée les structures d'encadrement et de promotion de la pêche (création d'une école de pêche à Grand-Lahou). Il investit dans le secteur de la pêche.

b- Des activités diversifiées avec des résultats encourageants

- Une variété de pêches :

La pêche traditionnelle et artisanale : Elle est pratiquée sur tous les plans d'eau. Cette pêche utilise des techniques de production archaïques (pirogues ; hameçon ; harpon ; filet ; nasse). Elle se trouve aux mains des étrangers. Elle fournit la plus grande partie de la production nationale (35.000.000 tonnes en 2004).
La pêche moderne et industrielle : Elle est pratiquée uniquement en mer. Elle est concentrée au port d'Abidjan et au port de San-Pédro et est dominée par le thon. Ce qui fait d'Abidjan le premier port thonier d'Afrique. Elle utilise des techniques modernes de production (sonars ; radars ; chaluts ; navires-frigorifiques ; bateaux-usines). La pêche moderne et industrielle produit 19.000 tonnes de ressources halieutiques en 2004.
La pêche semi-industrielle : Il s'agit des activités d'élevage des ressources halieutiques. La pêche semi-industrielle regroupe l'aquaculture, la pisciculture et la crévetticulture. Sa production est 866,05 tonnes en 2004.

- La place de la pêche dans l'économie ivoirienne :

La Côte d'Ivoire produit 69% de sa consommation. La production des poissons est insuffisante car la mer ivoirienne n'est pas très poissonneuse. Seul le thon est produit en grande quantité. La pêche est une source de protéine dans l'alimentaire. Les produits de la pêche servent de matières premières aux usines. Elle est une source financière importante car la valeur des captures et des activités est plus de 100 milliards de FCFA. Elle emploie plus de 60.000 personnes. Mais, elle ne fournit que 0,25 des recettes de l'Etat. Sa production alimente le commerce. Les taxes sur les produits de la pêche fournissent des capitaux pour le développement du pays.

c- Les problèmes de la pêche et les solutions proposées

Voir Document annexe (p.36)

problèmes	Solutions
Absence de tradition nationale de pêcheurs	Formation (centre et école des métiers de pêche) et encadrement des pêcheurs nationaux
Des cours d'eau peu exploitables à cause de la présence de racines et de troncs d'arbres qui gênent les pêcheurs	Aménager les fonds des cours d'eau pour faciliter leur exploitation
Pauvreté du fonds maritime ivoirien en raison de l'étroitesse du plateau continentale	Signature d'accords de pêche avec des pays côtiers tels que la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée- Bissau
Moyens et méthodes rudimentaires	Promotion de la pêche semi-industrielle par la

	modernisation des accessoires de pêche
Pêche illicite (la règlementation n'est pas respectée) et clandestine	Lutte contre la pêche illicite par la sensibilisation et lutte contre la piraterie par la police maritime
La pollution des eaux	Lutte contre la pollution des eaux par la sensibilisation et autres mesures de coercition
L'insuffisance de la production	Importation massive de fruits de mer congelés, promotion de la pisciculture et de la recherche piscicole

II- UN SECTEUR SECONDAIRE DOMINE PAR L'INDUSTRIE

A- DES CONDITIONS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE EN CÔTE D'IVOIRE

1- Des atouts naturels favorables

Le relief peu accidenté offre à l'industrie ivoirienne de vastes terres pour son implantation. La Côte d'Ivoire a une large ouverture sur l'extérieur. Elle est ouverte au reste du monde par la mer et le système lagunaire. La Côte d'Ivoire est aussi un carrefour régional. Elle peut ainsi s'approvisionner en matières premières et sources d'énergie et écouler ses productions industrielles.
L'industrie bénéficie aussi de matières premières d'origine animale (poissons, porcin, ovin, volaille), agricole (cacao, café, palmier à huile, coton, hévéa, canne à sucre…), minière (or, diamant, fer…) et de sources d'énergie (pétrole, gaz, hydroélectricité…) abondantes et diversifiées.

2- Des conditions humaines favorables

La population ivoirienne est nombreuse, jeune, entreprenante, dynamique, bon marché et de plus en plus qualifiée. Elle est un vaste marché de consommation et une main d'œuvre importante. Cependant, il faut reconnaître que l'épargne nationale est faible. L'industrie bénéficie aussi d'une importante assistance étrangère (main-d'œuvre, techniques, capitaux).

3- Des actions décisives de l'Etat

La Côte d'Ivoire a opté pour le libéralisme économique avec l'ouverture sur l'extérieur et la liberté d'entreprise incitant les investissements étrangers. L'Etat se désengage des secteurs productifs c'est-à-dire la privatisation des entreprises. L'Etat joue un rôle important dans la promotion et le développement de l'industrie : Il définit les grandes lignes de la politique industrielle. Il recherche les financements et investit dans l'activité industrielle. Il met en place les infrastructures et les équipements (routes, rail, réseaux de télécommunications performants, ports). L'Etat crée les structures de financement (banques, bourses des valeurs). Il crée le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) dans le but de promouvoir les investissements privés et de faciliter les procédures administratives d'implantation de nouvelles entreprises. Il crée un code d'investissement qui accorde d'importants allègements fiscaux, des réductions des droits de douanes, des taxes et impôts aux investisseurs. Il crée des forums d'investissements pour montrer les potentialités économiques du pays. La création d'une chambre d'industrie chargée d'informer et d'encadrer les nouveaux investisseurs.

B- LES ETAPES DE L'INDUSTRIALISATION EN CÔTE D'IVOIRE ET LES DIFFERENTS TYPES D'INDUSTRIES

1- Les grandes phases de l'industrialisation en Côte d'Ivoire

L'industrialisation de la Côte d'Ivoire s'est faite par étapes :

- La période avant l'indépendance

L'industrie était à cette période embryonnaire dans les colonies. Elle était dans les mains de la métropole. Elle souffrait d'une insuffisance de main d'œuvre qualifiée et d'infrastructures adéquates. Cependant, il existait quelques usines textiles et les usines de bois (Blohorn en 1921 et Gonfreville en 1932).

- La période de 1960 à 1970 (import-substitution) : le démarrage

En 1960, il existait en Côte d'Ivoire quelques activités industrielles dans les secteurs du textile, de l'alimentation et du bois. On assiste à la création des industries portuaires dont le but était de valoriser les ressources agricoles. Exemple : les Grands Moulins d'Abidjan (1960) ; Blohorn (1964). Cette période est appelée import-substitution car il s'agissait de réduire les importations en valorisant les ressources locales.

- La période de 1970 à 1980 (Exportation) : l'expansion

La politique industrielle s'est axée au cours de cette période sure : la recherche des marchés d'exportation, la politique de régionalisation industrielle ou décentralisation et l'ivoirisation de l'appareil industriel. Au cours de cette période, deux secteurs ont largement bénéficié de l'intervention de l'Etat. Il s'agit du secteur textile et agroalimentaire (UNIWAX, SODESUCRE).

- La période de 1980 à 1993 : le ralentissement

Cette période correspond à la crise économique dont les conséquences ont été nombreuses : baisse de l'activité industrielle à cause de la réduction de la consommation des investissements publics et de la mauvaise gestion. Face à ces problèmes, de nouvelles politiques ont été adoptées à travers les programmes d'ajustement structurel.

- La période après 1994 : la reprise

Elle s'explique par la dévaluation du FCFA, le nouveau code d'investissement de 1995 et la création du CEPICI. Cependant ces efforts ont été mis en mal par le coup d'Etat de 1999 et la crise socio-politique. Mais à la faveur de la fin de cette crise de nouvelles perspectives sont envisagées pour la relancer.

2- Les différents types d'industries en Côte d'Ivoire

Document 4 : Les différents types d'industries en Côte d'Ivoire (p.36)

Les industries agro-alimentaires	Elles réalisent plus du 1/3 du chiffre d'affaires de l'industrie ivoirienne. Elles demeurent le poumon de l'industrie ivoirienne (elles sont prédominantes). Ce sont les Brasseries (Solibra), les conserveries de poisson (pêche et froid) et d'ananas, les huileries (Unilever), les unités de conditionnement du Café Cacao, Saco, Sifca, Micao, les Chocolateries, Unicao, Capra Nestlé, les Pâtisseries, les Grands Moulins d'Abidjan, les Confiseries (Unifood, Sipa) SITAB, NESTLE.
Les industries textiles	Les industries textiles emploient près de 6.000 personnes et réalisent un chiffre d'affaire d'environ 60 milliards FCFA par an. Les Premières Industries sont des industries de filateries, de tissage, de confection et de sacherie ce sont : Cotivo (Agboville), Gonfreville (Bouaké), Filtisac et Uniwax à Abidjan. Aujourd'hui l'industrie textile est en déclin à cause de la situation de guerre qu'a connu notre pays, à cause de la friperie et de la contrebande des tissus des pays étrangers.
Les industries du Bois	Elles enregistrent un chiffre d'affaire de l'ordre de 90 milliards de FCFA par an et emploient plus de 10000 personnes dans plus de 75 sociétés. On a les scieries (Scaf, Sibois,Cib, Tribois…), les sociétés de fabrication de contreplaqués, de meubles, de charpente…

Les industries chimiques, métallurgiques et du bâtiment	Les industries chimiques fabriquent des engrais et produits phytosanitaires, la peinture (Seigneurie, Jal Afrique), les plastiques (Mipa, Plast etc…). Les industries métallurgiques comprennent les usines de transformation et de montage (Caréna, Conici, Sotaci) de tôle d'aluminium, et d'articles de ménages (Ivoiral, Métal Ivoire) Au niveau des industries du bâtiment, on a les cimenteries d'Abidjan et de San Pédro (Socimat, Sca-Belier)
Les industries minières et énergétiques	La Côte d'Ivoire a d'énormes gisements de fer à l'Ouest du manganèse à Grand Lahou (Lozoua). La production s'élève entre 1,2 et 1,6 millions de tonnes. On y trouve également de l'or produit à Séguela, Tortia, Ity (15 millions de tonnes). Le Diamant avec une exploitation artisanale. Le nickel à Sipilou. Les ressources énergétiques proviennent du gaz et du pétrole.
Les autres industries	Ce sont les imprimeries (ACIPAC), les industries de chaussures et du cuir, des corps gras (COSMIVOIRE)…

Document réalisé par le professeur

C- LA REPARTITION DES INDUSTRIES ET LEUR PLACE DANS L'ECONOMIE IVOIRIENNE

1- La répartition des industries en Côte d'Ivoire

Il existe une inégale répartition des industries en Côte d'Ivoire. Abidjan la Capitale économique constitue le principal centre industriel (60%) puis viennent Bouaké et San-Pédro. Ils existent aussi des unités industrielles isolées dans le reste du pays.

2- La place de l'industrie dans l'économie ivoirienne

Elle joue un rôle important dans l'économie. Elle procure des devises à l'Etat (17% des recettes), elle fournit 24% du PNB. Elle emploie 14% de la population active, elle emploie 6.000 personnes dans le textile et 10.000 dans le bois. Elle permet la transformation partielle des produits d'exportation. L'agro-industrie transforme 37% du cacao et 10% du café. L'industrie pétrolière et chimique représente 58,5% du chiffre d'affaires grâce à la SIR. L'industrie redynamise le transport et le commerce et permet le développement des infrastructures de communication. Grace à la fiscalité industrielle et minière, l'industrie fournit des capitaux pour le développement du pays.

D- LES PROBLEMES ET LES SOLUTIONS DE L'INDUSTRIE IVOIRIENNE

Voir Document annexe (p.37)

Problèmes	Solutions
Non compétitivité de nos produits industriels	Mettre l'accent sur la qualité et réduire les prix des produits locaux pour les rendre plus compétitifs
Préférence des produits étrangers	Promotion de la consommation locale (slogan ‘‘consommer ivoirien’’)
Insuffisance de la main d'œuvre qualifiée	Création de centres de formation et de perfectionnement et de grandes écoles, pour une formation qualifiante des acteurs de ce secteur
Coûts de productions élevés (électricité, eau et taxes)	Réduire les coûts des facteurs de production
Absence d'industries lourdes pourtant base de tout développement industriel	Promotion de l'industrie lourde par l'accroissement de l'exploitation des richesses minières et énergétiques

Insuffisance de capitaux surtout nationaux	Organisation de Forum d'investissement à travers le CEPICI et le code d'investissement de 1995 très favorable aux investissements étrangers ; Encouragement l'entreprenariat local
Dépendance technologique et financière de l'extérieur	Favoriser le transfert de technologie et faire la promotion des PME/PMI locales
Fortes contrebandes transfrontalières	Lutte contre la contrebande transfrontalière par une profonde réforme des méthodes et un accroissement des capacités de contrôle douanière
Etroitesse du marché national due à la faiblesse du pouvoir d'achat de la population	Promotion de l'intégration économique régionale pour accroître le marché de consommation, rehausser le niveau de vie des populations par une hausse des salaires privés/publics.
Concentration des industries à Abidjan (+70% du potentiel industriel)	Décentralisation des activités industrielles par les conseils généraux et régionaux

III- LE SECTEUR TERTIAIRE, UN SECTEUR DYNAMIQUE

A- LE TRANSPORT

1- Des conditions favorables au développement du transport

Les conditions favorables au développement du transport en Côte d'Ivoire sont :
Au niveau naturel : La Côte d'Ivoire bénéficie de plusieurs plans d'eau (le réseau maritime, les fleuves, (peu praticables à cause des rapides et chûtes), les lagunes).
Sur le plan humain : La population nombreuse participe à cette activité.
Au niveau politique : L'État crée les conditions du développement de ce secteur par la construction de voies de communication (réseau routier, réseau ferroviaire, réseau aérien).

2- Les différents types de transport et leur importance dans l'économie

a- La diversité des transports

- **Le réseau routier**

Il est l'un des plus performants réseaux de l'Afrique de l'Ouest. Il est long de 82.OOO km dont 6.5OO km de routes bitumées et 75.500 km de routes en terre. Les compagnies de transport sont : UTB, KS, MTT, AVS etc… Le réseau routier s'est développé avec la mise en circulation des cars confortables effectuant de très long trajet.

- **Le réseau ferroviaire**

La Côte d'Ivoire dispose d'une ligne de chemin de fer reliant Abidjan à Ouagadougou long de 1.159 km dont 639 km s'en trouve en Côte d'Ivoire. Le chemin de fer est géré par la SITARAIL et la SIPF.

- **Le réseau aérien**

La Côte d'Ivoire possède trois aéroports internationaux qui sont : l'Aéroport International Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Bouaké, et Yamoussoukro et 14 aérodromes. Le trafic aérien national est assuré par AIR-IVOIRE à laquelle nous pouvons ajouter les compagnies étrangères comme AIR France, AIR Sénégal, AIR Maroc, Suisse AIR etc… pour les liaisons internationales. La gestion de l'aéroport est assurée par la société AERIA.

- Le réseau maritime et lagunaire

Le trafic maritime joue un rôle important dans l'économie du pays. 90% des marchandises (Import – Export) transitent par le Port Autonome d'Abidjan et le port autonome de San-Pédro et rapporte 80% des recettes douanières de l'Etat. Plusieurs compagnies assurent le transport maritime ce sont : SAGA-CI, SDV, MAERSK LINE.

Quant au transport lagunaire, il s'étend de FRESCO à la frontière Ghanéenne et concerne le transport des passagers et l'évacuation des produits de la pêche, des produits agricoles et du bois. Le transport lagunaire est aussi inter urbain il est assuré par les bateaux bus (Sotra, STL) et les pinasses qui assurent la liaison entre Plateau, Abobo-Doumé, Treichville…

b- L'importance des transports dans l'économie

Les transports réalisent les échanges extérieurs et intérieurs et permettent le déplacement des hommes. Le réseau routier assure l'échange entre l'intérieur du pays et le port d'Abidjan d'où partent tous les produits. Les trains assurent le transport des marchandises lourdes, de voyageurs, et de bétails. L'aéroport d'Abidjan assure à lui seule 91% du trafic aérien. Ils sont créateurs d'emplois et sources de revenus. Grace aux taxes, les transports fournit des capitaux pour le développement du pays.

3- Les problèmes des transports et les solutions proposées

Voir Document annexe (p.37)

Problèmes	Solutions
La faiblesse de l'entretien des réseaux, des infrastructures et des équipements de transports.	L'amélioration et le renforcement des réseaux, des infrastructures et des équipements de transports.
L'inégale répartition des réseaux, des infrastructures et des équipements de transports.	Décentraliser les réseaux, les infrastructures et les équipements de transports
L'insuffisance des réseaux, des infrastructures et des équipements de transports.	Le recours au secteur privé pour la construction, l'entretien et la gestion des réseaux, des infrastructures et des équipements de transports.
La vétusté et la dégradation des réseaux, des infrastructures et des équipements de transports.	Réhabiliter les réseaux, les infrastructures et les équipements de transports.
La faiblesse de l'organisation du secteur des transports (secteur informel dominant).	La formation et l'encadrement du personnel national.

Document 5 : Les atouts touristiques de la Côte d'Ivoire (p.38)

La Côte d'Ivoire peut s'enorgueillir de richesses naturelles extrêmement diversifiées. Tour d'horizon des nombreux atouts qui constituent la force de ce secteur.

Parler de la richesse touristique en Côte d'Ivoire, c'est d'abord évoquer la diversité de sa population. Le pays compte plus de 60 ethnies aux us et coutumes riches et variés.

Dans sa politique de développement du tourisme, le gouvernement compte également s'appuyer sur les édifices et monuments qu'il entend vendre davantage.

Autre décor : la nature. Ici, les vacanciers à la recherche de repos sur des plages paradisiaques d'Abidjan, Bassam, Assinie, San Pedro, Sassandra et autres sont pleinement servis. Pour les sportifs, le littoral du pays leur offre la possibilité de s'adonner à de nombreux sports nautiques et lacustres. Le marlin bleu, ce fameux poisson

au long nez est aussi bien présent dans les eaux ivoiriennes. Il y a également les possibilités de trekking (mont Nimba), de golf (Abidjan, Yamoussoukro). Il faut d'ailleurs souligner que le gouvernement entrevoit des travaux de rénovation et d'extension au niveau de ces deux golfs. Les randonneurs et autres curieux, passionnés par la découverte de la faune et de la flore y trouvent également leur goût. Deux millions d'hectares de forêts, huit parcs nationaux et plusieurs réserves naturelles abritent des espèces végétales et animales extraordinaires dont certaines, note-t-on, n'existent nulle part ailleurs.
Tout naturellement, l'agriculture occupe aussi une place de choix dans le développement du tourisme.
Mais comment parvenir à mobiliser tous ces touristes ? A ce niveau aussi, la Côte d'Ivoire rassure.
La Côte d'Ivoire offre un énorme potentiel touristique à découvrir. Mais des priorités demeurent : la sécurité et la stabilité sont des conditions incontournables pour envisager le développement de ce secteur.

KOUASSI Vincent, *« L'extraordinaire patrimoine du tourisme ivoirien »*, in Cote d'Ivoire Economie N°31 du 25 février 2014, PP1-4.

- *Dégagez l'idée générale de ce texte.*

B- LE TOURISME IVOIRIEN

1- Les atouts touristiques indéniables

a- Des atouts naturels indéniables

- *Relevez les atouts du tourisme ivoirien.*

La Côte d'Ivoire dispose :
De reliefs attractifs (les montagnes de l'Ouest, le Mont Korhogo au Nord), des chutes d'eaux (la cascade de Man)
Des parcs nationaux (08) qui couvrent une superficie de 1.730.350 hectares, des réserves de faunes et de flores, de forêts classées (la réserve de Marahoué, le Parc National du Banco, le Parc d'azagny, Taï)
De belles plages (Grand Bassam, Assinie, la Baie des Sirènes à Grand-Bereby, Monogaga, Île Boulay)
Les singes sacrés de Soko (dans la région de Bondoukou) et les silures sacrés de Sahué (dans la région de Daloa).
Un plan d'eau favorable au sport nautique de 300 km.

b- Les atouts humains

La population ivoirienne est très diversifiée, composée d'une soixantaine d'ethnies. Cette diversité ethnique est une richesse culturelle :

- L'artisanat et la fête de l'Abissa de Grand Bassam
- Les fêtes de génération dans les régions du Sud lagunaires
- Les festivals de danse et de masque de Man
- L'artisanat traditionnel de l'ouest (boubou yacouba) et du Nord (Boubou Senoufo)
- Les peintures sur toiles de Fakaha
- Les tisserands de Waraniéré
- Les forgerons de Koni dans la région de Korhogo
- Un folklore vivace avec la danse du boloy à Korhogo, le zaouli à Bouaflé, le tématé à Man
- Les mosquées de Samory à Kong
- Les sculpteurs de Yamoussoukro et de Duékoué
- Des villes historiques (Bingerville, Grand Bassam, Kong etc**…)** le Sanctuaire Marial, la Basilique, les mosquées de Bondoukou

c- Les atouts politiques

L'Etat est très actif dans la promotion et le développement du tourisme en Côte d'Ivoire. Il met en place des infrastructures hôtelières satisfaisantes : les complexes hôteliers de grand standing à Abidjan (hôtel Ivoire) à Yamoussoukro (hôtel président) à Bouaké (Ran Hôtel). Il met les structures de financement, d'encadrement, de promotion du tourisme (CÔTE D'IVOIRE TOURISME). Le tourisme s'est développé depuis 1970 avec la mise en place d'infrastructures comme :

- Les villages de vacance de Man, d'Assinie, d'Assouindé
- Les hôtels secondaires, les maquis et les restaurants à travers tout le pays
- La création d'un office ivoirien du tourisme et de l'hôtellerie (OITH)
- La construction de prestigieux édifices (Basilique notre Dame, la cathédrale St Paul d'Abidjan)
- Le lac aux caïmans
- Les grandes écoles, l'Inphb constituent des chefs-d'œuvre architecturaux

2- L'importance du tourisme

Le tourisme est un facteur de développement. Il stimule la politique d'équipement en ce sens que la construction des infrastructures d'accueil, la création ou l'amélioration des voies de communication des moyens de transport participe au développement du pays. Le tourisme vend l'image de la Côte d'Ivoire. Le tourisme ivoirien représente 1% du PIB, avec la création de plusieurs infrastructures hôtelières, il est pourvoyeur d'emplois, environ 40.000 emplois directs et indirects avec les hôtels et les agences de voyages. Il rapporte 30 à 40 milliards de devises par an et environ 200.000 visiteurs.

3- Les problèmes et les solutions du tourisme

Voir Document annexe (p.38)

Problèmes	Solutions
Instabilité et insécurité	Renforcer la sécurité intérieure et promouvoir la paix
Vétusté des infrastructures et équipement	Réhabiliter les infrastructures et équipements
Insuffisance des infrastructures hôtelières	Renforcer les capacités d'accueil par la construction d'équipement et la privatisation
Inaccessibilité de certaines régions à cause du mauvais état des routes	Réhabiliter les routes et en construire d'autres
Insalubrité des sites	Entretenir les différents sites touristiques du pays, et promotion de l'hygiène
Manque de professionnalisme de certains acteurs	Formation (écoles d'hôtellerie) et encadrement des acteurs (Côte d'Ivoire Tourisme)
Cherté du transport	Politique de charterisation
Désintérêt des populations locales et même extérieures	Organisation d'évènements touristiques : MASA, SILTLA, Biennale gastronomique, Festival des Grillades …
Insuffisance des moyens	Plan de sauvetage pour les entreprises en difficultés

C- LE COMMERCE IVOIRIEN

1- Les atouts du commerce Ivoirien

L'activité commerciale bénéficie de plusieurs facteurs :

- La situation géographique de notre pays avec l'ouverture sur le monde extérieur par la mer. La Côte d'Ivoire est un carrefour sous régional.
- Le libéralisme économique a favorisé l'ouverture sur l'extérieur.

- L'abondance de sources agricoles commerciales (Café, Cacao, Coton, Hévéas, Palmier à Huile etc…)
- L'existence d'un important réseau de communication et de télécommunication (MTN, ORANGE, MOOV, CI-TELECOM).
- Le réseau bancaire dynamique et diversifié.
- La création de marchés de gros
- La création d'école de commerce (chambre de commerce)
- Des structures de distribution comme OCPV et d'information pour le commerce extérieur comme CCIA.

2- Deux types de commerce en Côte d'Ivoire

a- Le commerce intérieur

Ce sont les grandes maisons de commerce qui ont des représentants à l'intérieur du pays : SOCOCE, CFAO, CFCI. Ces maisons se chargent de la distribution des produits industriels. Les marchés urbains et ruraux sont des lieux d'échanges des produits vivriers. Le Commerce intérieur est détenu en majorité par des non nationaux ce sont les Libanais, Mauritaniens, Marocains, Sénégalais et les ressortissants de la CEDEAO. Ce secteur est mal organisé et est dominé par l'agro-alimentaire. Les secteurs les mieux organisés sont la CIE/SODECI, et de carburants aux mains des firmes internationales.

b- Le commerce extérieur

- Les exportations

Les produits agricoles sont les plus exportés et constituent le principal moteur du développement économique de la Côte d'Ivoire. Il s'agit essentiellement du café, du cacao et du bois qui représentent les 2/3 des devises. L'agriculture représente 60% des exportations dont 41% pour le café-cacao. La Côte d'Ivoire exporte également des produits du sous-sol (or, diamant) et des produits industriels (tissu, savon, café en poudre, chaussure, plastique…). On a également les produits agroalimentaires (ananas, oléagineux, sucre, conserve thon, caoutchouc, coton…).
Les principaux partenaires sont : l'Europe (52,1%) avec la France en tête avec 17% ; l'Afrique avec 35,5% (pays de la CEDEAO mais aussi Gabon, Afrique du Sud) ; l'Amérique du Nord avec5% ; l'Asie avec 3%.

- Les importations

La Côte d'Ivoire importe des produits alimentaires (viande bovine, fruit et légumes, produits laitiers, poissons, boissons, riz…). Elle importe également des matières premières, des produits chimiques et surtout les biens d'équipement.
Les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire sont : Europe 58% avec la France en tête qui fournit 22%, l'Afrique 23,6% avec le Nigeria et le Gabon pour leurs produits pétroliers, l'Asie 9% pour le riz et les produits électroménagers, l'Amérique du Nord 2%.
NB : La balance commerciale de la Côte d'Ivoire est régulièrement excédentaire.

3- Les problèmes du commerce ivoirien et les solutions proposées

Voir Document annexe (p.38)

Problèmes	Solutions

La faiblesse de la consommation locale	Encouragement de la consommation locale par les spots publicitaires : ¨ consommer ivoirien¨ ; améliorer aussi la qualité des produits
Rude concurrence étrangère	Améliorer la qualité des produits locaux et réduire les coûts
Désorganisation des circuits de distribution et mauvaise qualité du service	Moderniser les circuits de distribution pour approvisionner régulièrement les points de vente qu'il faut accroître et améliorer
Commerce intérieur faiblement organisé (informel)	Formation et encadrement des commerçants nationaux
La détérioration des termes de l'échange	Transformer sur place nos matières premières
Dépendance de la main d'œuvre et capitaux étrangers	Promotion de l'entreprenariat privée national
La faiblesse des échanges avec les pays de la sous-région	Encourager les échanges régionaux et diversifier les partenaires commerciaux

CONCLUSION

De tous les secteurs d'activité, seul le secteur primaire est le plus dynamique, notamment l'agriculture qui est le pilier de l'économie ivoirienne. Mais de plus en plus l'Etat ivoirien se tourne vers le secteur secondaire et tertiaire qui génère des devises importantes.

MOTIVATION :

- *Que constituent la dégradation du réseau routier, l'instabilité des cours des matières premières pour le développement de la Côte d'Ivoire ?*

Leçon 3 : LES PROBLEMESS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COTE D'IVOIRE

Situation d'apprentissage (p.39) :

Tes camarades de classe et toi, découvrez dans le quotidien Fraternité Matin un article sur le développement économique de la Côte d'Ivoire. Cet article révèle que la Côte d'Ivoire est confrontée à de nombreux problèmes de développement malgré sa croissance économique. Ne comprenant pas cette situation, vous cherchez à connaître les problèmes structurels, sectoriels et les problèmes généraux du développement économique afin de proposer des solutions.

INTRODUCTION

Depuis son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire a connu un développent remarquable de son économie si bien que l'on pouvait parler de "Miracle économique Ivoirien". Mais à partir de 1980, elle connaît des difficultés qui freinent son développement. Quels sont alors les obstacles au développement économique de la Côte d'Ivoire ? Quelles sont les mesures prises pour les surmonter ?

Document 1 : Des problèmes économiques difficiles à surmonter (p.39)

Avec des quantités toujours en augmentation et des produits agricoles de plus en plus diversifiés, la Côte d'Ivoire n'arrive pas à procurer à tous les citoyens un niveau de vie décent ; les campagnes se paupérisent de plus en plus et dans les villes, le chômage a atteint des niveaux intolérables sous l'effet conjugué de la natalité et de l'exode rural. A l'exception notable des quatre glorieuses (1995, 1996, 1997, 1998) qui ont suivi la dévaluation, depuis le début des années 1980, le revenu par habitant ne fait que baisser : le miracle ivoirien a été un mirage et nous ne sommes plus un modèle.

Pendant combien de temps notre économie reposera-t-elle encore sur l'agriculture ? Nous l'avons fait pendant les quarante premières années de notre indépendance, cela n'a pas donné des résultats très satisfaisants...

La solution se trouve donc dans l'émergence d'une industrie forte et compétitive comme complément indispensable à un secteur agricole qui semble avoir atteint toutes ses limites...

Bien sûr qu'on a tenté de mettre en place une industrie au milieu des années 1970, en pleine euphorie, mais on n'y a pas véritablement cru et on a accumulé de nombreuses maladresses...

L'émergement de cette industrie pourra à moyen terme (3 à 5 ans) s'articuler autour des axes : la mise en place d'un système judiciaire et d'un droit des affaires afin de sécuriser les investisseurs, une réforme profonde de la fiscalité pour favoriser l'épargne et attirer l'investissement, la construction d'infrastructures pour réduire les coûts de transport et de transaction, un programme ambitieux d'éducation nationale et de formation afin d'élever la productivité et de poser les bases d'une race de futurs entrepreneurs.

KOUAKOU E. Bernard, Le cahier de l'ECONOMIE n° 4 de Fraternité Matin n° 11061 du 18 septembre 2001.

Dégagez l'idée générale du texte.

I- DES PROBLEMES ECONOMIQUES DIFFICILES A SURMONTER

A- LES PROBLEMES STRUCTURELS ET SECTORIELS

1- Une économie à dominance primaire et extravertie

- *Selon le texte, sur quelles bases l'économie ivoirienne repose-t-elle ?*

L'économie Ivoirienne est essentiellement dominée par l'agriculture. Cette agriculture, qui est dépendante des variations climatiques, repose sur les cultures d'exportations (Café, Cacao, hévéa, coton) dont la production, les prix et la consommation dépendent de l'extérieur.

Le secteur secondaire est peu développé. En conséquence, la Côte d'Ivoire ne peut pas transformer ses produits primaires.

Le commerce extérieur reste fondé sur les échanges de produits bruts et de produits manufacturés.

L'économie ivoirienne est donc une économie primaire extravertie, car elle dépend de l'extérieur. Elle échappe alors au contrôle de l'Etat et des Ivoiriens.

- *Quel est l'impact de la dépendance économique de l'extérieur sur les gouvernants ?*

La dépendance économique entraine aussi une dépendance politique et la perte de la souveraineté de l'Etat.

- *Comment l'auteur a-t-il qualifié les années de décroissance économique de la Côte d'Ivoire (ligne 5) ?*

2- Une économie peu compétitive et fragile

- *Expliquez le mirage dont parle l'auteur.*

L'économie ivoirienne dépend des recettes d'exportation des produits bruts. Ces produits sont victimes de la rude concurrence sur le marché mondial et des effets néfastes de la fraude et de la corruption. L'économie ivoirienne est donc peu compétitive. Mais, elle est aussi fragile, car la baisse des prix sur le marché réduit les recettes et les ressources du pays. Elle plonge le pays dans une crise qui touche tous les secteurs de l'économie. La crise économique entraine la faillite et la fermeture des entreprises nationales, la réduction des ressources de l'Etat, le développement du chômage et de la pauvreté.

- *Pourquoi l'Etat fait-il appel aux investisseurs étrangers ?*

3- Des ressources financières focales encore maigres

- *Relevez (ligne 15) les activités qui fournissent les recettes intérieures de la Côte d'Ivoire.*

Les recettes locales sont fournies par les impôts et l'épargne nationale. Mais elles sont très maigres à cause des difficultés de recouvrement des impôts dus à l'Etat et de la faiblesse de l'épargne nationale.

- *Expliquez pourquoi la faiblesse des ressources intérieures est un problème pour la Côte d'Ivoire.*

La faiblesse des ressources financières intérieures limite les moyens d'action de l'Etat. Les entreprises nationales et l'Etat ne disposent pas de fonds locaux suffisants pour financer les investissements et les projets de développement. Cela entraine une dépendance de l'extérieur pour les capitaux.

B- LES PROBLEMES GENERAUX DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE

1- Une inflation galopante

L'inflation est galopante, car les prix des produits de grande consommation (carburant, blé) et les produits de première nécessité (denrées alimentaires) grimpent rapidement.

- *Déterminez les causes de l'inflation en Côte d'Ivoire.*

Elle est liée aux effets néfastes de la dévaluation du franc CFA de janvier 1994 et à la hausse du prix du pétrole sur le marché mondial.

- *Quel est l'impact de l'inflation sur la qualité de vie de la population et l'économie ?*

L'inflation appauvrit la population, car elle réduit son pouvoir d'achat. Elle entraine aussi un ralentissement de la consommation nationale et des activités économiques.

- *A quel autre problème la Côte d'Ivoire s'expose-t-elle si elle tient à satisfaire les besoins de la population ?*

2- Un endettement excessif et croissant

- *Selon les médias et vos connaissances, quelle est la situation de la dette de la Côte d'Ivoire ?*

La Côte d'Ivoire est un pays très endetté. Sa dette totale s'élève à 8.850 milliards de francs CFA fin 2017. La dette extérieure représente le double de la valeur des exportations du pays. L'endettement de la Côte d'Ivoire a été accentué par la crise politique et militaire depuis 1999, car il a accru les charges de l'Etat qui consacre d'énormes ressources aux réparations. Le lourd endettement a des répercussions sur l'économie ivoirienne.

- *Expliquez cette idée.*

L'endettement entraine la faillite et la fermeture des entreprises, le développement du chômage et de la pauvreté. Le secteur privé est le plus touché car les impayés de l'administration publique sont très élevés. L'Etat perd ainsi sa crédibilité et sa souveraineté, car il est incapable d'honorer ses engagements.

- *Dégagez l'idée des deux derniers paragraphes du texte.*

C- DES SOLUTIONS DIFFICILES A METTRE EN ŒUVRE

1- Des programmes de redressement économique difficilement applicables

a- L'échec du Programme d'Ajustement Structurel et de Redressement Economique (PAS)

Le PAS a été institué à la fin des années 1980 par les institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, Union Européenne).

- *Quel était son principal objectif ?*

Son but est d'assainir, de redresser et de relancer l'économie ivoirienne. Le PAS est un programme d'austérité qui se caractérise par des mesures antisociales impopulaires (licenciements, réduction des salaires). Il se solde en 1999 par un échec. En 2000, le PAS est remplacé par un nouveau programme de redressement économique.

- *Comment le nouveau programme s'appelle-t-il ?*

b- L'initiative PPTE

- *Que savez-vous de l'initiative PPTE ?*

En 2010, la Côte d'Ivoire a été soumise à l'initiative PPTE. Ce programme vise la réduction, puis l'annulation de la dette de la Côte d'Ivoire vis-à-vis des institutions internationales. La mise en œuvre de ce programme, qui a démarré depuis 2012, permet au pays de bénéficier d'importantes masses monétaires pour relancer son économie et financer ses projets.

- *Identifiez la solution proposée par l'auteur aux lignes 14 et 15 du texte.*

2- Des réformes structurelles nécessaires

- *D'après le texte, quelle est la nature des réformes envisagées ?*

La Côte d'Ivoire a entrepris de profondes réformes pour redynamiser et améliorer la compétitivité de son économie.

- *A partir du texte, relevez les grands axes des réformes envisagées ?*

Ces reformes concernent le système judiciaire, les finances, les affaires, la fiscalité, l'éducation et tous les secteurs de l'économie ivoirienne.

- *Citez à partir du texte, les actions menées par l'Etat.*

Les actions menées par l'Etat sont :
- La modernisation de tous les secteurs de l'économie et des appareils de production.
- Le développement et le renforcement du tissu industriel.
- La promotion des PME et des PMI.
- La mise en valeur des ressources nationales et la diversification des activités économiques.
- La promotion commerciale des produits ivoiriens.
- Le renforcement des ressources financières locales grâce à l'amélioration des recettes fiscales (élargissement de l'assiette et lutte contre la fraude) et de l'épargne nationale.

- *Selon le texte, à quelles autres difficultés la Côte d'Ivoire est-elle confrontée ?*

II- LES PROBLEMES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES, POLITIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

A- LES PROBLEMES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET LEURS SOLUTIONS

1- Les problèmes sociodémographiques

- *Montrez le rythme de la croissance de la population ivoirienne.*

La Côte d'Ivoire connait une explosion démographique qui entraine de nombreux problèmes.

- *Relevez les problèmes sociodémographiques de la côte d'Ivoire.*

Ce sont :
- Les lourdes charges de l'Etat et des adultes (population active).
- Le déséquilibre entre les ressources disponibles et les besoins de la population.
- Les déséquilibres régionaux ou disparités régionales.
- L'accentuation des problèmes sociaux (emplois, logements, transports, la faiblesse de la couverte sanitaire et les structures éducatives inadaptées) et des fréquents remous sociaux.
- Le développement de la pauvreté, la prolifération de petits métiers et une inégalité sociale renforcée par le développement de vices sociaux (criminalité, prostitution, comportement immoraux).
- Les problèmes fonciers entre ivoiriens et étrangers.

2- Des mesures de lutte peu efficaces

a- Une nécessaire maîtrise de la croissance démographique

- *Pourquoi est-il nécessaire de maîtriser la croissance démographique nationale ?*

Il est nécessaire de maîtriser la croissance démographique nationale pour l'adapter à la croissance économique.

- *Citez les mesures adoptées par l'Etat pour contrôler la croissance démographique nationale.*

Les mesures prises par l'Etat sont :
- La politique démographique antinataliste très subtile : l'encouragement du planning familial, la lutte contre les IST et le VTH-SIDA, la vulgarisation de la contraception et les campagnes d'information et de sensibilisation. Mais l'explosion démographique se poursuit.
- La lutte contre les migrations anarchiques : il s'agit de limiter l'immigration anarchique, la ruée vers la zone

forestière et l'exode rural (barrières administratives, décentralisation). Mais les mesures sont insuffisantes à cause de l'insuffisance des moyens.

b- Le renforcement des infrastructures et des équipements

La Côte d'Ivoire doit améliorer et renforcer les infrastructures et les équipements pour répondre aux besoins croissants de la population. Les mesures à prendre sont :
- La gestion rationnelle des infrastructures et des équipements disponibles.
- La construction de nouveaux équipements et infrastructures.
- La mise en œuvre et l'exécution de projets socio-économiques locaux.

B- DES PROBLEMES POLITIQUES PERSISTANTS

1- Les intransigeances politiques, un frein ait développement

Depuis 1990, la Côte d'Ivoire a opté pour le multipartisme et l'alternance démocratique. Mais la mauvaise pratique du jeu démocratique a plongé le pays dans une crise politique et militaire profonde depuis 1999. Cette crise a entraîné la destruction des infrastructures et des équipements, le pillage et le gaspillage des ressources et la fermeture de nombreuses entreprises.
L'insécurité et l'instabilité ont fait fuir les investisseurs et rendu méfiants les partenaires économiques de la Côte d'Ivoire. La crise politique et militaire a donc accentué les difficultés de l'Etat qui consacre d'énormes ressources aux réparations. Elle limite l'appui extérieur à la Côte d'Ivoire.

2- Un nécessaire retour à la paix et à la stabilité

Avec le soutien des partenaires extérieur l'Etat a entrepris de rétablir la paix et la stabilité dans le pays. L'Etat a aussi engagé des négociations pour favoriser la réconciliation dans le pays. Mais, plusieurs obstacles freinent les initiatives.

C- DES PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX

1- Un environnement profondément dégradé

L'environnement ivoirien est très dégradé. Cela menace la qualité de la vie en Côte d'Ivoire. La dégradation de l'environnement entraine :
- La déforestation et l'avancée de la savane.
- Le développement de l'érosion et les inondations.
- L'insalubrité et la pollution.
- La prolifération des constructions anarchiques et des bidonvilles, surtout en milieu urbain.
- La prolifération de petits métiers.

2- Les mesures de protection de l'environnement

Les mesures pour lutter contre la dégradation de l'environnement et préserver la qualité de la vie sont :
- le reboisement, la reforestation, la création et la préservation des espaces protégés (parcs réserves) et la gestion rationnelle du patrimoine forestier.
- L'éducation et la sensibilisation de la population sur la nécessité de préserver l'hygiène de l'environnement.
- La lutte contre l'insalubrité et la pollution par un renforcement et une amélioration des services d'assainissement.
- La gestion rationnelle des ressources disponibles.

CONCLUSION

- *Rappeler les problèmes de développement économiques de la Côte d'Ivoire.*

Les problèmes de développement économiques de la Côte d'Ivoire sont économiques, politiques, sociaux, démographiques et environnementaux. Ils ont plongé le pays dans une crise sévère et la population dans une pauvreté extrême. Plusieurs solutions sont adoptées pour les surmonter.

MOTIVATION :

- *Comment appelle-t-on le pays qui a colonisé la Côte d'Ivoire ?*

Thème 2 : LA FRANCE : UNE PUISSANCE EUROPEENNE ET MONDIALE

Leçon 1 : LES FONDEMENTS DE L'ECONOMIE DE LA FRANCE

Situation d'apprentissage (p.40) :

Votre établissement organise une journée porte-ouverte sur Les puissances économiques du monde. Tes amis de la terminale et toi lisez sur l'affiche d'un stand : « La France, une grande puissance économique européenne, mais aussi mondiale ». Interpellés par ce titre, vous vous organisez et menez des recherches au CDI, afin de comprendre les fondements naturels, humains, historiques et politiques de ce pays.

INTRODUCTION

Document 1 : Le relief de la France (p.40)

Sources : Eurostat (2014), Agreste

- *Localisez la France dans le monde.*

La France est un État transcontinental. Sa partie européenne est appelée France métropolitaine et est située à l'extrémité occidentale de l'Europe.

- *Quels sont les pays limitrophes de la France ?*

Elle est limitée par l'Allemagne, la Suisse et l'Italie à l'est ; la Belgique, le Luxembourg, la mer du Nord et la Manche au nord ; l'océan Atlantique à l'ouest, et par l'Espagne et la mer Méditerranée au Sud. Avec une superficie de 543 940 km^2 et une population estimée à plus de 66,991 millions d'habitants au 1er janvier 2017, La France est la 5ème puissance mondiale. Sur quelles bases cette puissance économique repose-t-elle ? Autrement dit, quels sont les fondements de l'économie française ?

- *Quelle est la nature de ce document 1 ? Donnez un titre à la carte.*

I- LES FONDEMEMTS NATURELS : UN ATOUT APPRECIABLE

1- De vastes terres de mise en valeur

- *Rappelez et appréciez la superficie de la France ?*

La France est dotée d'un vaste territoire. Sa superficie de 543 940 km^2 représente le troisième pays le plus vaste d'Europe. La France est également composée de nombreux territoires situés en-dehors du continent européen, couramment appelés France d'outre-mer ou Départements d'Outre-Mer (DOM).

- *Par quel type de surface le relief français est-il dominé ?*

Le relief français est dominé par des surfaces planes : des plaines et des bas-plateaux au Nord et à l'Ouest. L'essentiel du territoire est occupé par deux bassins sédimentaires : le Bassin parisien et le Bassin aquitain. On note la présence des massifs de montagnes (le Jura, les Alpes, les Pyrénées, le Massif central, le Massif Armoricain et le Vosges). Le sommet le plus haut de France est le mont Blanc situé dans les Alpes et culminant à 4 810,45 m.

- *Quel intérêt l'étendue du pays et le relief présentent-ils pour l'économie française ?*

L'immensité du territoire et le relief relativement accidenté offrent à la France de vastes terres de mise en valeur. Le territoire français est également un espace ouvert sur les pays voisins, et où les communications sont aisées (nombreuses plaines, montagnes aisément franchissables). La France dispose donc d'une situation intéressante et valorisée en Europe.

- *Donnez les autres éléments du milieu physique français.*

2- Des climats, des sols et une végétation humides

- *Dans quelle zone climatique se trouve la France ? Quelles sont les saisons de cette zone climatique ? Déterminez la formation végétale correspondante.*

Le climat de la France est le climat tempéré avec quatre saisons : l'hiver, le printemps, l'été et l'automne. Cependant le climat n'y est pas tout à fait uniforme. On distingue les nuances climatiques suivantes : le climat océanique à l'Ouest, au Nord et au Centre ; le climat montagne dans les zones de montagnes ; le climat méditerranéen au Sud.

La France est caractérisée par une végétation de forêt sur des sols brun forestier. La forêt française couvrait 16 millions d'hectares en 2005. Ce qui fait de la France l'une des plus grandes réserves forestières d'Europe (28% de la couverture forestière européenne). Les essences sont : le pin, le châtaignier, le chêne, l'olivier, les bruyères, le laurier, le lentisque, la lavande…

- *Montrez l'importance du milieu français pour l'économie.*

Le milieu français est humide dans l'ensemble. Il est propice au peuplement et aux activités économiques.

- *Quel est le dernier élément physique qu'il reste à étudier ?*

3- Un réseau hydrographique dense

Document 1 :

- *Pourquoi dit-on que le réseau hydrographique français est dense ? Citez les différents plans d'eau.*

Le réseau hydrographique de la France est principalement organisé autour de quatre grands fleuves, la Loire (le plus long fleuve 1 020 km), la Seine, la Garonne et le Rhône, auxquels on peut ajouter la Meuse et le Rhin, moins importants en France mais majeurs à l'échelle européenne. On note aussi 3 mers et un océan entourant la France métropolitaine qui sont: la mer du Nord, la Manche, l'océan atlantique, la mer méditerranée. Le réseau hydrographique français est donc dense, car il arrose l'ensemble du territoire.

- *Montrez la place du réseau hydrographique dans le développement économique de la France.*

Le réseau hydrographique joue un rôle très important dans le développement économique de la France, car il permet de développer plusieurs activités (pêche, transport, tourisme, agriculture). La France est un carrefour de l'Europe ouvert sur les mers et les océans.

4- Un sous-sol pauvre

Le sous-sol français recèle peu de matières premières minérales (fer, potasse, bauxite, nickel) et d'énergies fossiles (charbon, hydrocarbures, uranium) à usage industriel. Le charbon a longtemps constitué la principale ressource minérale française, mais l'exploitation en est condamnée à terme. La France possède des réserves d'hydrocarbures très limitées (en Aquitaine et région parisienne). Cependant le pays exploite du sel, des calcaires bitumineux, bientôt de la fluorine, utilisée dans l'industrie chimique. La Guyane exploite actuellement plusieurs gisements d'or. De son côté, la Nouvelle-Calédonie produit du nickel.

- *Quelle est la principale conséquence de l'insuffisance en ressources minières et énergétiques ?*

L'insuffisance en ressources minières et énergétiques entraine une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Pour combler le déficit minier et énergétique la France se tourne davantage vers l'Afrique et le Moyen-Orient.

Document 2 : Evolution de la population de la France métropolitaine de 1990 à 2017 (en millions d'habitants) (p.40)

Années	1990	2000	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Populations	56,577	58,858	62,765	63,376	63,697	64,027	64,343	64,604	64,860

Source : Tableaux de l'économie française, Collection INSEE Références, Edition 2017, p.27

- *Quelle est la nature de ce document ? Que traite ce document ?*

II- UNE POPULATION EXPLOSIVE ET INEGALEMENT REPARTIE

1- Une population explosive

- *Quel est l'effectif total de la population de la France ? Selon vos connaissances, quelles sont les caractéristiques de la population de la France ?*

La France compte 66,991 millions d'habitants au 1er janvier 2017, dont 64,860 millions vivent en métropole. C'est une population nombreuse et dynamique bénéficiant d'un niveau d'éducation élevé et qualifiée. Elle est vieillissante (les personnes âgées d'au moins 65 ans représentent 19,2% de la population). La population continue toutefois d'augmenter en raison de l'immigration et de l'augmentation de l'espérance de vie, qui s'élève en 2016 à 85,4 ans pour les femmes et 79,3 ans pour les hommes. En 2013 les étrangers et les immigrés représentent respectivement 6,2% et 8,9% de la population.

- *Quel est l'intérêt d'avoir une population nombreuse ?*

Cette population constitue une main d'œuvre importante et un vaste marché de consommation. Par sa diversité, elle facilite la diversification de l'économie. L'immigration fournit une importante main-d'œuvre.

2- Une population inégalement répartie et mobile

La population reste inégalement répartie sur le territoire : trois français sur dix habitent dans l'une des deux régions les plus peuplées (Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes) mais ne représentant que 13 % du territoire. La population est particulièrement concentrée dans les communes densément peuplées ou de densité intermédiaire : ces dernières rassemblent près des deux tiers de la population française. L'Île-de-France reste de loin la plus densément peuplée avec 1011 habitants/km2.
La population aussi est de plus en plus mobile. En effet, on constate que les migrations entre les régions s'intensifient.

III- DES FONDEMENTS HISTORIQUES ET POLITIQUES SOLIDES

1- Un passé prestigieux

- *Selon vos connaissances, quelles sont les fondements historiques de l'économie de la France ?*

La puissance française a des fondements économiques anciens :
Il existe une ancienne tradition commerciale qui remonte aux temps modernes sous Louis XIV. Jean Baptiste Colbert, homme d'Etat français, s'appuie sur des théories mercantilistes pour fonder des compagnies de commerce (des Indes orientales et occidentales1664, du Levant 1670, du Sénégal 1673). Avec la révolution industrielle du XIXe siècle, la France devient un grand pays industriel et capitaliste. La puissance française repose aussi traditionnellement sur l'agriculture.
La France s'est dotée d'un vaste empire colonial, sur lequel elle a assis sa puissance jusqu'aux années 1950-1960. Aujourd'hui, elle est présente dans le monde par le biais de ses possessions territoriales dispersées dans le monde entier : ce sont les DOM-TOM (îles aux Antilles, La Réunion, Tahiti…). Ces territoires jouent parfois un rôle stratégique important (lancement de la fusée Ariane à Kourou en Guyane, ancienne base nucléaire à Mururoa dans le Pacifique).
La puissance française a pu se déployer dans le cadre de la construction européenne depuis 1957 : la France joue un rôle de premier plan dans l'UE sur le plan économique et politique (parlement européen à Strasbourg).

2- Une politique économique dynamique

- *Le système économique français est semblable à celui de la Côte d'Ivoire. Quel est ce système économique ?*

L'économie de la France est une économie sociale de marché fondée sur la propriété privée. La politique économique repose sur les capitaux privés nationaux et les capitaux étrangers. Le secteur privé joue un rôle important dans l'économie. Il s'articule autour de plusieurs types d'entreprises : les multinationales (Bolloré, Bouygues…), les entreprises de taille intermédiaire, les micros entreprises et les PME.
Cependant il y a une intervention étatique. L'Etat définit les grandes lignes de la politique économique, il réalise les infrastructures de bases, il oriente et planifie l'économie, il recherche des débouchés pour les entreprises françaises…

3- Un rayonnement culturel

La France exerce un rôle mondial grâce au rayonnement de la langue et de la culture françaises. Le français est ainsi parlé dans de nombreux pays (c'est souvent un héritage de la colonisation). Une organisation internationale, la francophonie, s'efforce de le promouvoir. Certaines valeurs françaises contribuent également au rayonnement international : les droits de l'homme hérités de la Révolution française, la tradition d'accueil pour les réfugiés…

CONCLUSION

- *De quelles ressources la France est-elle dotée ?*

La France est dotée d'un espace immense et d'une population nombreuse.

- *Qu'en a-t-elle fait de ces richesses ?*

Bien qu'ayant un sous-sol pauvre, elle s'est hissée au 5ème rang de puissance économique mondiale grâce au savoir et savoir-faire de sa population et au rôle déterminant de l'Etat.

MOTIVATION :

- *De quelles ressources la France est-elle dotée ? Quelle place ces ressources immenses occupent dans son développement économique ?*

Leçon 2 : LA FRANCE : UNE ECONOMIE DOMINEE PAR LE TERTIAIRE

Situation d'apprentissage (p.40) :

Lors d'une conférence dont le thème porte sur l'économie de la France, organisée par le club d'histoire-géographie dans votre établissement, le conférencier affirme que l'économie de la France s'appuie sur des secteurs puissants et dynamiques qui font d'elle une grande puissance économique dans le monde. Voulant en savoir d'avantage, vous menez des recherches afin d'identifier les secteurs d'activités, comprendre leur dynamisme et leur impact sur l'économie de ce pays.

INTRODUCTION

Malgré le maintien à un haut niveau de l'agriculture et de l'industrie, l'économie française est aujourd'hui principalement une économie de services. Le secteur tertiaire s'autonomise peu à peu et devient le principal moteur de la croissance économique du pays. Comment se présentent les secteurs d'activités économiques de la France ?

- *Par quelle activité allons-nous commencer notre étude sur l'économie de la France ?*

I- UNE ECONOMIE PUISSANTE ET OUVERTE AU MONDE

A- PREMIERE AGRICULTURE D'EUROPE

1- De nombreux atouts pour le développement de l'agriculture

a- Des conditions naturelles favorables

- *A partir des fondements de l'économie française, montrez que les conditions naturelles sont favorables au développement de l'agriculture.*

Le milieu naturel est propice au développement de l'agriculture :

- Une surface agricole utile importante : La France est dotée d'un vaste territoire (543 940 km^2) et est dominée par des surfaces planes (plaines et bas-plateaux).
- Une situation géographique favorable : Le territoire français est un espace ouvert sur les mers et océans (Manche, mer du Nord, Atlantique et Méditerranée) et sur les pays voisins (Allemagne, Belgique, Italie, Grande-Bretagne…), et où les communications sont aisées (nombreuses plaines, montagnes aisément franchissables).
- Les climats diversifiés et humides, les sols et la végétation de forêt contribuent au développement et à la diversification de l'agriculture.
- Le réseau hydrographique dense facilite l'irrigation des plantations.

b- Les bases humaines du développement agricole

La France a une population nombreuse estimée à 66,991 millions d'habitants. Cette population constitue une main d'œuvre importante, qualifiée et un vaste marché de consommation. Mais la population agricole (environ 3 % des actifs) est marquée depuis quelques années par une décroissance due à l'exode rurale et de chute de l'emploi agricole.

c- Des conditions politiques et techniques favorables

L'Etat contribue au développement et à la promotion de l'agriculture à travers l'aide apportée par la politique agricole commune (PAC). La PAC est une politique publique européenne qui intervient pour soutenir les revenus des agriculteurs, environ 9 milliards d'Euros) :

- *Enumérez quelques actions de l'Etat en faveur de l'agriculture.*

- Elle définit les grandes lignes de la politique agricole.
- Elle soutient la modernisation, la mécanisation, la production de qualité, et le développement de l'irrigation
- Elle encourage l'utilisation d'engrais chimiques, des semences sélectionnées et le remembrement des parcelles
- Elle garantit les prix d'achat en subventionnant la production agricole.
- Elle finance la recherche agronomique.
- Elle trouve des débouchés pour l'écoulement des produits.

Document 1 :
A : Les principales productions agricoles (p.41)

Produits	Rang	Produits	Rang
Blé	1er rang européen et 5e mondial	**Lait**	3e mondial
Maïs	5e mondial	**Fruits et légumes**	3e mondial
Betterave à sucre	1e mondial	**Produits carnés**	5e mondial en viande bovine
Vin	1er mondial		

Sources : Eurostat (2014), Agreste

- *Quelle est la nature de ce document ? Donnez un titre au document.*

2- Une agriculture puissante

a- Les caractères de l'agriculture française

- *A partir du tableau, déterminez les caractères de l'agriculture française.*

L'agriculture très modernisée et mécanisée. Les rendements sont très élevés. Les principales productions sont les céréales. En 2003, l'agriculture française comprend 348 000 exploitations. Les deux tiers sont des entreprises traditionnelles unipersonnelles et un tiers ont adopté la forme de sociétés (exploitation agricole à responsabilité limitée et groupement agricole d'exploitation en commun).

B : Élevage (en millions de têtes) et Production laitière (en millions de tonnes) (p.41)

Cheptel	Bovin	Porcin ovin	Caprin	Lait de vache
Productions	19,3	13,3	7,2	25,3
Rang	1er en Europe	3ème en Europe	5ème en Europe	2ème en Europe

Sources : Eurostat (2014), Agreste

- *De quoi est-il question dans ce tableau ?*

L'élevage est associé à l'agriculture et bénéficie de l'aide apportée par la politique agricole commune (PAC). En 2008, les productions animales ont contribué à 43 % au produit brut agricole français, soit 25,7 milliards d'euros, principalement dans le secteur du lait de la viande bovine, porcine et des volailles. La France exploite le premier cheptel bovin de l'Union Européenne avec 19,4 millions de bovins en 2008.

C : Les espaces de production agricole en France (p.41)

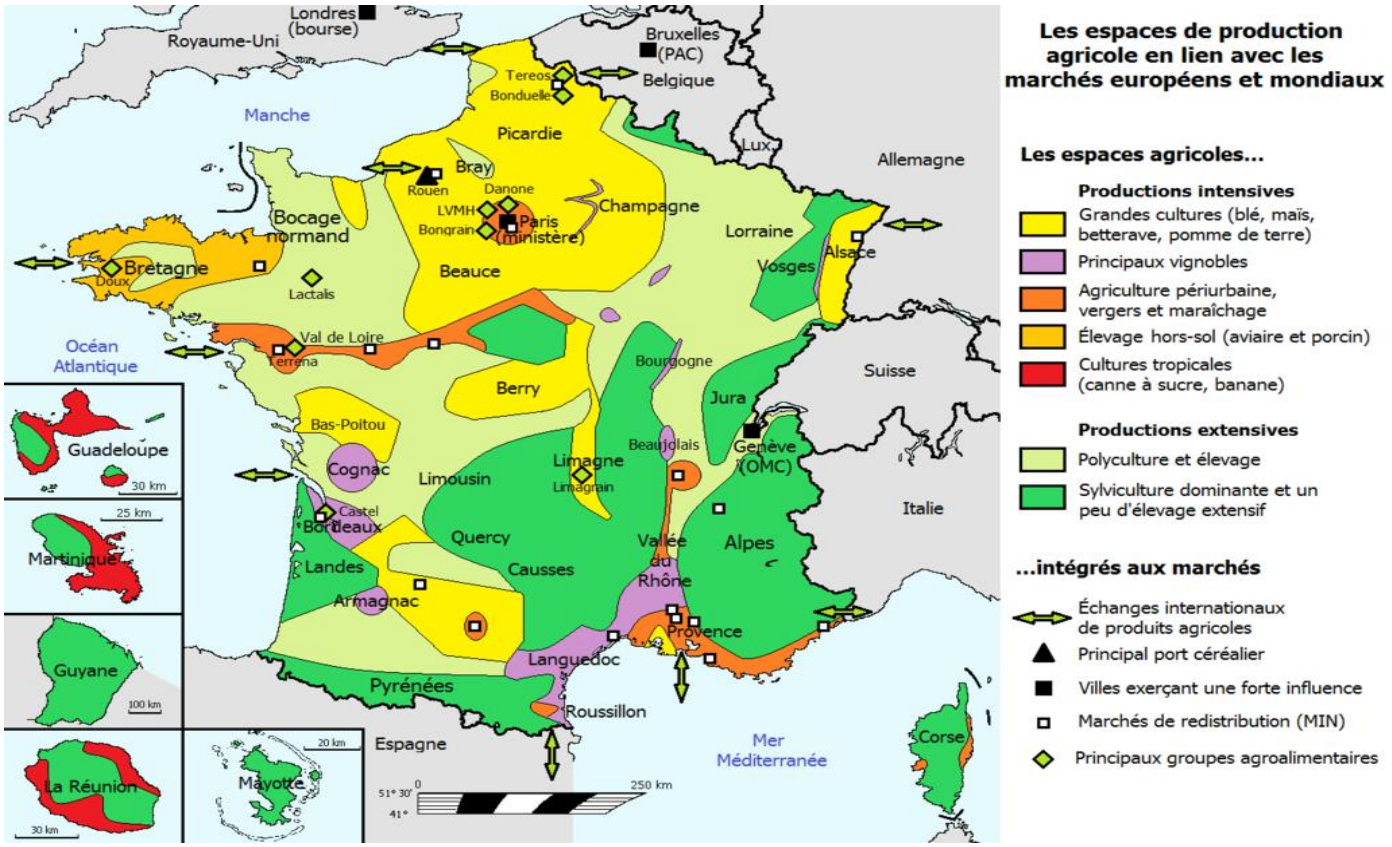

Sources : Eurostat (2014), Agreste

- *Donnez un titre à la carte.*

b- Des régions de plus en plus spécialisées

- *A partir de la carte, quelles sont les régions agricoles de la France ?*

On distingue :

- Les régions de grande culture avec la production de céréales et les cultures industrielles (betteraves à sucre, blé, maïs). Cette production est réalisée par des grandes exploitations à revenus élevés qui se trouvent dans le Bassin Parisien.
- Les régions d'élevage surtout à l'Ouest (Bretagne) et dans le Limousin produisent du lait et de la viande. L'élevage en montagne est en déclin.
- L'élevage hors-sol avicole et porcin surtout à l'Ouest.
- Les régions d'agriculture spécialisée sont dynamiques avec l'extension des vignobles (Bordeaux, Bourgogne, Champagne) et les cultures maraîchères et fruitières souvent périurbaines ou le long des fleuves. Mais il subsiste des régions de polyculture.

3- L'importance de l'agriculture dans l'économie française et l'UE

La France est le premier pays agricole de l'Union européenne avec 18 % du produit agricole et agro-alimentaire européen. L'agriculture occupe 53,2 % de la surface de la France métropolitaine. Elle est créatrice d'emploi (environ 3 % des actifs) et nourrit la population. Elle est source de revenus car le poids de l'activité agricole représente 3,5 % du PIB en 2008, soit 68,8 milliards d'euros. Les produits de l'agriculture alimentent l'industrie, le commerce et le transport.

B- DES RESSOURCES HALIEUTIQUES INSUFFISANTES

1- Des conditions favorables développement de la pêche

Les conditions de développement de la pêche en France sont favorables :

- Un réseau hydrographique dense : quatre grands fleuves (la Loire, la Seine, la Garonne et le Rhône), 3 mers et un océan (la mer du Nord, la Manche, l'océan atlantique, la mer méditerranée) et d'autres étangs.
- La flotte française est composée de près de 7 000 navires dont près de 4 400 en métropole.
- Des techniques et méthodes modernes (bateaux-usines, chalutiers, thoniers, sonars, radars, chambres froides, véhicules frigorifiques, circuits de distribution…)
- Une population dynamique bénéficiant d'un niveau d'éducation élevé et qualifiée.
- L'Etat contribue au développement et à la promotion de la pêche en France.

2- Deux types de pêche

Il existe deux types de pêche en France :

- La pêche artisanale. Elle est la plus diversifiée. Elle concerne donc des bateaux de petite et moyenne taille et de nombreuses techniques. En son sein, il convient de distinguer : la pêche artisanale côtière qui concerne les bateaux les plus petits qui font des marées courtes (de quelques heures à 3 journées) ; et la pêche artisanale hauturière qui fait des marées plus longues (de 8 à 15 jours).
- La pêche industrielle fournit l'essentiel des captures en poisson et autres ressources halieutiques. Elle se pratique en haute mer pour des campagnes de pêches pouvant durer plusieurs mois, avec des chalutiers et des navires usines transformant le poisson à bord.

3- Les productions de la pêche et leur importance dans l'économie française et dans l'UE

La France est le troisième producteur de pêche de l'UE. Ce secteur produit près de 750 000 tonnes pour une valeur d'environ 1,8 milliard d'euros. Le secteur des pêches maritimes emploie près de 16 600 marins dont environ 13 300 en métropole et 3 300 dans les DOM.

La France est en 2013 le deuxième producteur en aquaculture de l'UE avec un peu plus de 200 000 tonnes. La conchyliculture est le secteur prédominant avec 160 000 tonnes d'une valeur de 546 millions d'euros, essentiellement des huîtres (1er producteur de l'UE) et des moules. Elle compte 2 800 entreprises et 16 300 emplois. La pisciculture continentale produit 40 000 tonnes et la pisciculture marine 5 000 tonnes. Le secteur piscicole représente un chiffre d'affaires de 168 millions d'euros et plus de 2 300 emplois.
Cependant la production française reste très insuffisante pour répondre à la demande intérieure. Ainsi, pour combler le déficit, la France importe des tonnes de produits aquatiques. Ces importations proviennent de la Norvège, du Royaume-Uni et de l'Espagne.

- *Sur quelle autre activité économique l'économie française repose-t-elle ?*

II- UNE PUISSANCE INDUSTRIELLE

1- Des conditions de développement industriel favorables

a- Les conditions naturelles

- *Quels sont les atouts naturels de l'industrie de la France ?*

L'industrie française bénéficie de vastes espaces pour son installation grâce à l'immensité du territoire et au relief peu accidenté. Elle bénéficiée aussi matières premières agricoles, animales, de ressources minières et de sources d'énergie.

b- Les conditions humaines

- *Quels sont les atouts humains du développement de l'industrie ?*

La population française estimée à 66,991 millions d'habitants est une population nombreuse. Cette population constitue une main d'œuvre importante, qualifiée et un vaste marché de consommation. Elle a un haut niveau de formation et donne une valeur importante au travail.

c- L'héritage du passé

- *Comment le passé intervient-il dans le développement de l'industrie ?*

La France est un des premiers pays à avoir connu la Révolution industrielle au début du XIXe. Durant cette période, elle assoit les bases de son industrie. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, elle bénéficie du plan Marshall pour la reconstruction du pays, de financement et d'organisation de son économie. La politique américaine a permis une reconstruction rapide et la mise en place de structures économiques modernes.

- *Identifiez le dernier facteur du développement de l'industrie.*

d- Le rôle de l'Etat

- *Que fait l'Etat pour promouvoir et développer l'industrie ?*

L'organisation de l'économie est marquée par une coopération et une concertation entre l'Etat et les entreprises constituées en patronat. L'Etat intervient dans la vie économique par divers moyens. Il définit et oriente la politique industrielle, il soutient les exportations industrielles, il finance la recherche, il apporte des aides financières aux secteurs industriels, il met en place les infrastructures (ports, routes, voies ferrées…) …

Document 2 : Activités et espaces industriels en France (p.42)

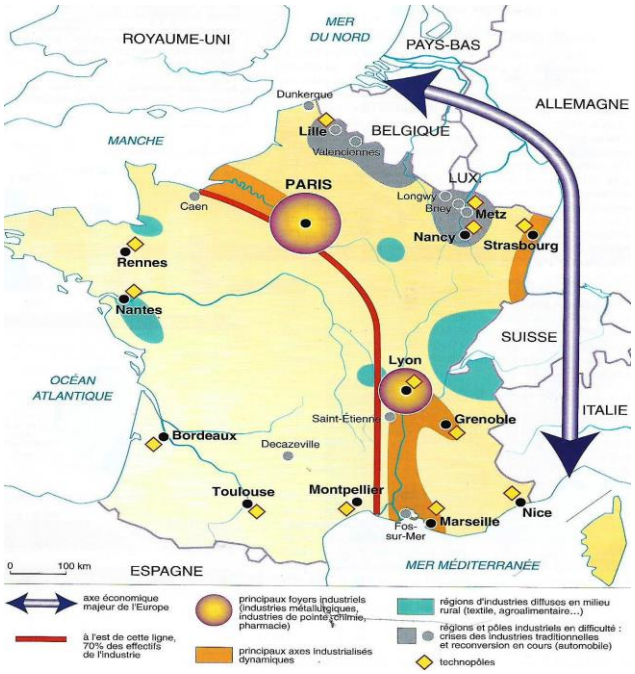

Source : <u>Histoire et Géographie</u>, nouveau programme, Hatier, 3ème, p.311

- *De quoi est-il question dans ce document ?*

2- Les principales régions et branches industrielles

a- Les principales régions industrielles

- *Localisez les grandes régions industrielles de la France.*

Le Nord et l'Est de la France conservent la majeure partie des industries. On y trouve les deux plus grandes régions industrielles françaises : la région de Paris et la région de Lyon. L'Ouest et le Sud restent sous-industrialisés.

b- Les principales branches industrielles

- *Identifiez les principales branches de l'industrie française.*

Le secteur industriel français se caractérise par une grande variété. On note l'industrie automobile, aéronautique, aérospatiale, agroalimentaire, nucléaire, pharmaceutique, chimique, de luxe, cosmétique, textile, de mines, du bois, de construction navale, de sidérurgie….

c- L'importance de l'industrie dans l'économie

- *A partir du tableau et de vos connaissances, montrez la place de l'industrie dans l'économie française.*

La France est la 2ème puissance industrielle européenne et la 4ème mondiale. Sa production représente environ 7% de la production mondiale. L'industrie est le moteur de l'économie avec 25% du PIB et 20% de la population active (4, 6 millions de personnes). 80% des exportations et des importations concernent des produits industriels. La 1ère entreprise française (Elf-Aquitaine) est la 1ère européenne et la 27ème mondiale. La France se défend pour l'armement (3ème), l'automobile (4ème), la chimie et surtout dans le secteur du matériel ferroviaire (TGV), de l'aéronautique et de l'agroalimentaire. La France est présente à l'étranger et y emploie 1,4 millions de personnes. L'industrie française soutient l'agriculture et le commerce.

III- <u>LA FRANCE, PUISSANCE DU TERTIAIRE</u>

1- Une forte présence du secteur tertiaire

a- Une diversité de services

- *Citez les activités du secteur tertiaire.*

Les activités de services sont d'une grande diversité. Les services publics sont assurés par l'Etat et les collectivités territoriales. Il s'agit de l'administration, des services sociaux, de la santé (hôpitaux publics), de l'enseignement, de la police, de la poste… Ils sont non-marchands. Les services privés sont tout aussi variés. Ce sont la restauration, l'hôtellerie, les banques, les assurances, les télécommunications, les transports, le commerce…
Les services sont essentiellement concentrés dans les villes ou leur périphérie immédiate parce que la population est très majoritairement urbaine.

b- Les services, premier secteur d'emploi

Le secteur tertiaire ou secteur des services est de loin le principal secteur d'activité. Le poids du tertiaire est très important : 67% de la population active, 65% du PIB. La France est le 2ème exportateur de services. C'est un secteur en rapide croissance et qui crée beaucoup d'emplois.

2- Le tourisme, les transports et le commerce extérieur : des activités dynamiques

a- Un pays touristique

La France est la première destination touristique du monde. Elle attire près de 65 millions de touristes par an (surtout des Européens) grâce à sa diversité de paysages (mer, montagne, campagne) et à son patrimoine culturel et architectural impressionnant (des monuments, des musées, la gastronomie, les vins…). Le tourisme permet la création d'emplois et l'aménagement du territoire. Il est une source de devise importante.

b- Les transports

La France a un des réseaux terrestres les plus denses et les plus performants du monde. Les réseaux de transport sont construits en toile d'araignée avec Paris pour cœur. Les différents types de transport sont : le réseau routier, le réseau navigable, le réseau aérien, le ferroviaire…
Les marchandises sont transportées par oléoducs et gazoducs (pétrole, gaz), par fret (céréales, charbon, sable…), ou par camions (produits finis…).

c- Les échanges extérieurs

La France est le 7^{e} pays pour ses exportations et le 6^{e} pour ses importations. En 2006, les exportations représentent 26 % du PIB et les importations 27 %. La France exporte des biens (principalement des biens d'équipement), les services, les produits agricoles et agroalimentaires (premier exportateur agricole européen). Elle importe les biens, les hydrocarbures naturels, les produits agricoles, les énergies… Les principaux partenaires de la France sont : l'UE, les Etats-Unis, la Chine, la Russie, le Japon, le Brésil… La balance commerciale est déficitaire de 2003 à 2017.

IV- LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA FRANCE

1- Les problèmes sectoriels et structurels de l'économie française

a- Les problèmes sectoriels de l'économie française

Voir Document annexe : Les problèmes de l'agriculture française et leurs solutions (p.42)

Problèmes	Solutions
La surproduction agricole	Se tourner vers la production des produits bios
La forte concurrence des pays européens et des Etats-Unis	Développer les cultures rares et protéger les productions La promotion commerciale des produits agricoles Diversifier l'agriculture française
La pollution des rivières et des nappes phréatiques par les produits chimiques	Utiliser des méthodes et des techniques respectueuses de l'environnement
La baisse du nombre d'exploitations et d'agriculteurs	La promotion l'agriculture par des revenus incitatifs Subventionner l'agriculture

Voir Document annexe : Les problèmes de l'industrie française et leurs solutions (p.43)

Problèmes	Solutions
Le manque d'investissements et de modernisation	Moderniser et investir dans le secteur industriel
Les coûts de production trop élevés	La délocalisation d'industries tout en se rapprochant des matières premières et de la main d'œuvre bon marché
L'industrie demeure dépendante de l'extérieur en énergie	L'amélioration de l'efficacité énergétique de l'industrie Développer l'équipement hydroélectrique S'engager dans la voie du nucléaire
Une forte diminution du nombre d'emplois due à la robotisation	La reconversion et la restructuration des industries en crise
La pollution atmosphérique et des eaux	La délocalisation d'industries polluantes Réduire les émissions de gaz à effet de serre
La détérioration de la compétitivité de l'industrie française	S'adapter aux évolutions de consommations La reconversion et la restructuration des industries en crise

b- Les problèmes structurels de l'économie française

Voir Document annexe : Les problèmes structurels de l'économie française et leurs solutions (p.42)

Problèmes	Solutions
Une économie fortement extravertie (dépendance en ressources minières et énergétiques ; dépendance pour la consommation des produits agricoles et manufacturés)	Se tourner vers l'énergie nucléaire Regroupement économique avec l'UE
Un pays très endettée vis-à-vis des autres pays européens	Entreprendre de profondes réformes pour redynamiser et améliorer la compétitivité de son économie

2- Les problèmes sociodémographiques

Voir Document annexe : Les problèmes sociodémographiques et leurs solutions (p.43)

Problèmes	Solutions
Une explosion démographique due à l'immigration	La mise en place de lois qui limitent l'immigration
Un chômage élevé pour un pays développé (11,5 % de la population active, contre 4 % aux États-Unis)	Mettre en place des projets socio-économiques

Le vieillissement de la population	Renouveler les générations
Le développement de la pauvreté dans des régions économiquement très fragiles	Mettre en place des projets socio-économiques locaux
La montée de l'insécurité et de la violence dans certaines banlieues de grandes villes	Renforcer la sécurité dans ces banlieues

CONCLUSION

Avec une agriculture puissante et une industrie dynamique, la France est une puissance européen et mondiale indéniable du tertiaire. Mais cette puissance est fragile et inégale.

MOTIVATION :

- *Quelle est la plus grande organisation Ouest africaine ?*

THEME III : REGROUPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE

Leçon 1 : LA CEDEAO : UNE ORGANISATION RÉGIONALE À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE

Situation d'apprentissage (p.43) :

Vous, élèves de la classe de Terminale, apprenez sur la chaîne de la télévision RTI1, la mobilisation des Chefs d'Etats de la CEDEAO dans la lutte contre la fièvre hémorragique à virus Ebola qui sévi en Guinée, au Libéria et en Sierra Léone. Surpris par cet élan de solidarité de ces chefs d'Etat, vous menez des recherches afin de connaître l'espace CEDEAO et ses potentialités économiques, de comprendre son fonctionnement et d'apprécier ses actions.

INTRODUCTION

- *Définissez la CEDEAO.*

La CEDEAO est la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Document 1 :
A : Les étapes de la création de la CEDEAO (p.44)

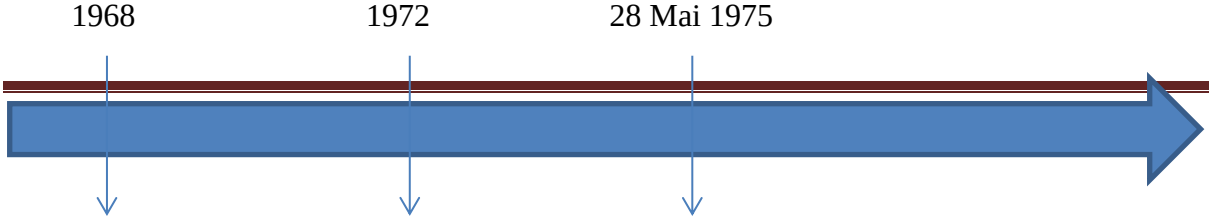

Idée de la création émise par le Nigeria	Idée de la création reprise par le Nigeria et le Togo	Traité de Lagos Création de la CEDEAO avec 15 Etats membres

Source : document réalisé à partir d'Histoire-Géographie 4è, Paris, CEDA / Hatier, 2002, p129

- *Quand fut émise l'idée de la création de la CEDEAO ?*

L'idée de la création de la CEDEAO est très ancienne. Elle fut émise en 1968 et est reprise en 1973 par les présidents Togolais (GNASSINGBE EYADEMA) et Nigérian (YACUBU GOWON). La CEDEAO est officiellement créée le 28 mai 1975 à Lagos au Nigeria.

- *Combien d'Etats membres la CEDEAO compte-t-elle aujourd'hui ?*

Elle compte aujourd'hui 15 Etats membres.

- *Localisez le siège de l'organisation ouest africaine.*

Son siège se trouve à Abuja (Nigeria). De quelles ressources cet espace bénéficie-t-il ? Comment l'organisation sous régionale fonctionne-t-elle ? Enfin, quel bilan peut-on établir des actions de la CEDEAO ?

B : Les buts et les principes de la CEDEAO (p.44)

Pour les seize pays signataires de l'acte de naissance (traité de Lagos) de cette communauté de plus de 240 millions d'habitants, l'objectif était et toujours d'arriver à une intégration économique dont la finalité est d'assurer le bien-être des populations. L'idée clé du traité de Lagos étant de promouvoir la coopération et le développement dans tous les secteurs d'activités économiques.
Un des objectifs était l'établissement d'une carte CEDEAO appelée à remplacer les passeports nationaux dans les pays membres, et favoriser ainsi la mobilité des populations et visant à créer une indemnité communautaire.
Pour arriver à ces finalités, les chefs d'Etats se sont établi un certain nombre de règles que tous doivent suivre. Entre autres, le respect de l'égalité des Etats membres et l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats...
LOUIS S. AMEDE, In Fraternité Matin N° 10684 du Mercredi 6 Octobre 2000.

- *Donnez l'idée générale de ce texte.*

I- LES OBJECTIFS, LES PRINCIPES ET LES INSTITUTIONS DE LA CEDEAO

1- Les objectifs et les principes de la CEDEAO

a- Les principaux objectifs de la CEDEAO

- *Relevez les objectifs de la CEDEAO.*

- Réaliser l'intégration des économies Ouest-africaines
- Éliminer les barrières douanières en développant une coopération douanière entre Etats membres.
- Harmoniser les politiques dans les domaines Agricoles, Energétiques et Industriels.
- Créer des infrastructures régionales communes dans le domaine des transports et des télécommunications.
- Créer une monnaie commune.
- Permettre le libre échange des personnes et des biens, et des capitaux.
- Lutter contre la domination économique étrangère et la pauvreté en Afrique de l'Ouest.
- Promouvoir la coopération dans tous les domaines de l'activité économique pour améliorer le niveau de vie des populations.

- *Donnez l'idée du dernier paragraphe du texte.*

b- Les principes fondamentaux de la CEDEAO

- *Quels sont selon le texte, les principes de la CEDEAO ?*

- Égalité et interdépendance des États membres
- Non-agression entre les États Membres.
- Maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionale par la promotion et le renforcement des relations de bon voisinage.
- Règlement pacifique des différends.
- Respect, promotion et protection des droits de l'homme et des peuples.
- Promotion et consolidation des valeurs démocratiques et de bonne gouvernance.
- Promouvoir la coopération et le développement.

Document 2 : Les principaux organes de la CEDEAO (p.45)

Les principaux organes		Rôle
LES ORGANES DE DECISION	**La Conférence des chefs d'Etats et de gouvernement**	Donne les directives de la communauté Est composée des chefs d'Etat et des chefs de gouvernement des Etats membres Sa présidence est assurée chaque année par un chef d'Etat des pays membres. Le président actuel est ……
	Le Conseil des ministres	Veille au bon fonctionnement et au Développement de l'organisation. Prépare la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement.
	Le Parlement de la Communauté	Composé de députés issus des Etats membres. Vote les lois communautaires
LES ORGANES D'EXECUTION	**Les Commissions Techniques Spécialisées**	**A B C D** Prépare les projets et les programmes de développement économique.
	La Commission	Exécute les décisions de la conférence Elabore les programmes et les budgets. Elle est présidée par……
	Le fond de Coopération et de	Finance les projets dans les Etats membres

	Compensation de la Communauté	
LES ORGANES DE CONSULTATION	**Le Tribunal de la CEDEAO**	Est chargé de faire respecter les accords et de régler les litiges entre pays membres.
	Le Conseil Economique et Social	Donne des avis sur les problèmes de la CEDEAO

A : La Commission du Commerce, des Douanes, de l'Immigration, des Questions Monétaires et de Paiement.
B : La Commission de l'Industrie, de l'Agriculture et des Ressources Naturelles,
C : la Commission des Transports, des Télécommunications et de l'Energie.
D : La Commission des Affaires Sociales et Culturelles.
Source : Document réalisé à partir du TRAITE REVISE DE LA CEDEAO, Cotonou le 24 juillet 1993, pp. 5-16.

- *Dégagez l'idée générale de ce tableau.*

2- Les institutions de la CEDEAO et leur fonctionnement

- *Identifiez les organes de décision de la CEDEAO.*

Les organes de décision de la CEDEAO sont la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le Conseil des Ministres et le Parlement de la Communauté (siège à Dakar).

- *Quels sont selon le tableau, les autres groupes d'organes ? Relevez-les.*

Il s'agit des organes d'exécution qui sont la commission de la CEDEAO, le Fonds de Coopération et de Compensation de la Communauté et les Commissions techniques et Spécialisées.

- *Citez le dernier groupe d'institutions et ses composantes.*

Les organes consultatifs de la CEDEAO sont le Tribunal de la Communauté et le Conseil Economique et Social.

Document 3 : Les pays membres de la CEDEAO (p.46)

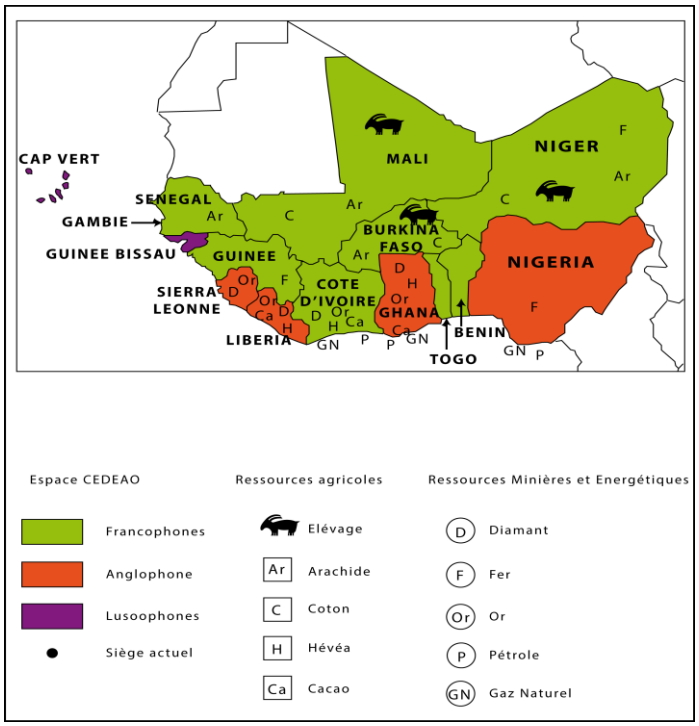

Source : Document adapté à partir de : http//www.rfi.org (23 septembre 2016)

- *Donnez un titre à cette carte.*

II- LA CEDEAO, UN ESPACE AUX POTENTIALITES ECONOMIQUES IMMENSES

1- De vastes terres de mise en valeur

- *De combien d'Etats l'espace CEDEAO est-il composé ?*

L'espace CEDEAO regroupe 15 Etats. Il s'étend sur une superficie de 5.170.000 km^2.

- *Où la plupart des Etats sont-ils situés ?*

Il forme un bloc homogène en Afrique Occidentale, car 14 de ses membres sont situés sur le continent. Seul le Cap-Vert est un archipel.

- *A l'image du relief ivoirien, quelles sont les caractéristiques du relief de l'espace CEDEAO ?*

Le relief de l'espace CEDEAO est peu accidenté. Il est dominé par des surfaces planes (Plateaux, plaines). Il a aussi une large ouverture maritime.

- *Montrez l'intérêt économique d'un tel espace.*

L'espace CEDEAO offre de vastes terres de mise en valeur et facilite l'aménagement du territoire. Il est aussi largement ouvert au reste du monde et sert de carrefour sur le continent.

- *Relevez les informations fournies par cette carte.*

2- De nombreuses ressources économiques

- *Enumérez à partir de la carte, les ressources de l'espace CEDEAO.*

Les ressources économiques de l'espace CEDEAO sont variées :
- Les ressources minières : Les pays de la CEDEAO sont de gros producteurs de ressources minières. Ce sont la bauxite et le manganèse (Ghana, Liberia, Guinée), le fer, l'uranium (Guinée, Niger, Nigeria), le phosphate (Togo, Sénégal), le diamant et l'or (Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Sierra Leone).
Toutes ces ressources permettent la création d'industrie de base et de développer le commerce.
-Les sources d'énergie : Elles sont variées. Nous avons l'hydroélectricité (Côte d'Ivoire, Ghana) et les hydrocarbures : Pétrole et Gaz Naturel (Côte d'Ivoire, Nigeria, Ghana).
-Les produits de l'agriculture et de l'exploitation forestière : La CEDEAO regroupe les plus grands producteurs africains de matières premières agricoles et forestières. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Liberia (café, cacao, l'hévéa, le palmier à huile, le bois), le Sénégal (Arachide), le Niger, le Mali, le Burkina Faso (Coton).
-Les ressources animales : Elles sont dominées par les produits de l'élevage (Mali, Burkina Faso, Niger) et les produits de la pêche (Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali).
-Les activités industrielles et commerciales : L'industrie de l'espace CEDEAO est peu développée. Mais l'agro - industrie, le textile, les industries du bois et extractives (hydrocarbures et minerais) sont en progression. Les échanges intercommunautaires restent faibles. Mais les pays de la CEDEAO sont de gros exportateurs de produits agricoles et miniers (80%) vers l'Occident. La CEDEAO est la 25^{e} puissance économique du Monde.

- *En dehors des facteurs évoqués plus haut, citez les autres conditions de la mise en valeur de l'espace CEDEAO.*

3- Les atouts humains de l'espace CEDEAO

- *Combien d'habitants l'espace CEDEAO compte-t-il ?*

L'espace CEDEAO compte environ 294.218.200 habitants.

- *Identifiez les groupes qui composent la population de la CEDEAO.*

La population est jeune, rurale et à croissance rapide. Elle est composée de nombreux groupes qui sont unis par trois langues (francophones, anglophones et lusophones).

- *Pourquoi dit-on que la population de l'espace CEDEAO est un atout économique ?*

Cette population contribue au développement économique de l'espace CEDEAO : Elle constitue une main-d'œuvre à bon marché et représente un important marché de consommation. Par sa diversité, elle contribue à la diversification de l'économie.

Document 4 : Le bilan des actions de la CEDEAO (p.46*)*

Les 16 pays de la CEDEAO luttent tant bien que mal pour sortir leurs populations de la pauvreté et du désastre économique. Mais la quasi-totalité de ces pays n'est pas encore parvenue à ce but pour plusieurs raisons...

Les conflits internes et l'instabilité politique demeurent une véritable gangrène économique pour l'intégration sous régionale. Les conflits sont à la base du retard économique de plusieurs pays de la CEDEAO comme le Liberia, la Sierra-Leone, le Togo. L'instabilité politique constitue aussi un blocage à l'intégration sous régionale. Cette instabilité politique que connaissent actuellement plusieurs pays de la CEDEAO dont la Côte d'Ivoire, le Nigeria est souvent provoquée par l'absence d'une vraie démocratie dans les différents pays ou pour des raisons économiques et sociales...

Les chefs d'Etat doivent faire preuve de bonne gouvernance dans la bonne gestion des biens publics... La politique de bonne gouvernance permet aux Etats de ne pas dilapider les biens destinés aux populations, de faire face aux dettes intérieures et extérieures de leur nation, de sortir du gouffre économique et réaliser un programme d'ajustement structurel (P.A.S). La bonne gouvernance est donc un facteur qui favorise l'investissement.

Source : <u>Investir UEMOA.</u> N° 003-Octobre 2000 page 23.

- *Dégagez ridée générale de ce texte.*

III- LE BILAN DES ACTIONS DE LA CEDEAO

1- Les succès de la CEDEAO

- *Relevez les actions réalisées par l'organisation sous régionale.*

- La CEDEAO a financé et réalisé de nombreux projets communautaires (reboisement au Sahel, construction d'une cimenterie au Togo, aménagement de la vallée du fleuve Sénégal, infrastructures routières).
- Elle facilite la libre circulation des personnes et des biens par la suppression des visas et la mise en place d'une zone monétaire (UEMOA).
- La CEDEAO contribue au règlement des conflits et à la promotion de la paix et de la stabilité (***1992-1996*** : Mise en place de **l'ECOMOG** ou **ECOWAS** (force militaire de la CEDEAO) qui est intervenu au Liberia lors de la guerre civile pour rétablir la paix, **2003** : Intervention des contingents militaires de la CEDEAO dans la crise Ivoiro-Ivoirienne ; des médiations).
- La création d'**ECOBANK**.
- Elle soutient l'état de droit en rejetant les changements anticonstitutionnels de gouvernement.
- Elle a réalisé de nombreuses actions sociales, culturelles et sportives (Miss CEDEAO, Coupe CEDEAO).

- *Outre les succès de la CEDEAO, de quelle idée s'agit-il dans le texte ?*

2- Les insuffisances des actions de la CEDEAO

- *Relevez les limites des actions de la CEDEAO.*

- L'intégration ouest-africaine est freinée par de nombreuses barrières (administratives, douanières, politiques).
- La CEDEAO ne peut empêcher l'ingérence et l'intervention étrangère dans son espace.
- Les actions de la CEDEAO sont limitées par la faiblesse de ses moyens (pauvreté, endettements).
- La faiblesse du pouvoir d'achat des populations
- Les échanges entre les États membres sont très faibles plus de 3 / 4 des exportations se font direction des pays de l'OCDE. Ce qui expose les économies de ces pays aux conjonctures internationales
- La coexistence des différentes zones monétaires : l'existence de plusieurs monnaies qui circulent dans l'espace CEDEAO : CEDI (Ghana), Franc (Guinée), Franc CFA (UEMOA), NAIRA (Nigeria) ne facilite pas les échanges
- Le déséquilibre économique entre les Etats membres ne facilite pas l'intégration
- La préférence accordée aux importations en provenance des pays étrangers
- La non-harmonisation des tarifs douaniers : les taxes douanières varient d'un pays à l'autre. Le taux élevé dans certains États fait penser à un protectionnisme
- L'insuffisance des infrastructures : faiblesse du réseau ferroviaire, pas d'interconnexion : dans nombre de pays, le réseau routier fait défaut, de même que les télécommunications, cela est un frein aux échanges
- Le mauvais paiement des cotisations par les Etats membres ce qui bloquent les actions de la CEDEAO
- Le conflit de leadership entre Anglophones et Francophones est un obstacle majeur à l'application de certaines décisions
- L'instabilité politique dans certains pays et certains pays continuent d'être des bases arrière des mouvements de rébellion.
- La mauvaise gouvernance
- Le non-respect des règles démocratiques
- Le non-respect des décisions prises. De nombreux pays restent accrochés à leur souveraineté et refusent les décisions prises par la CEDEAO.

CONCLUSION

La CEDEAO a multiplié depuis sa naissance les initiatives pour réaliser l'intégration économique et politique de la sous-région. Mais ses actions sont encore insuffisantes. La CEDEAO est cependant un modèle de développement et d'intégration économique en Afrique.

MOTIVATION :

- *Dressez le bilan des actions de la CEDEAO.*
- *Citez les partenaires extérieurs des Etats membres de la CEDEAO.*

Leçon 2 : LES RELATIONS U.E / A.C.P : UN EXEMPLE DE COOPERATION NORD-SUD

Situation d'apprentissage (p.47) :

« De quelle nature seront les relations entre l'UE et les ACP après 2020, date de la fin de l'accord de Cotonou ? » Cette question a constitué le thème d'un débat à la télévision ivoirienne. Alors que jusque-là ce problème te semblait futile, la Côte d'Ivoire ayant - selon toi - d'autres cadres plus appropriés pour sa coopération avec les pays du monde, les échanges entre spécialistes ont éveillé ton intérêt pour la question. Tu décides d'en parler à tes amis de classe qui partagent ta curiosité et ensemble vous projetez d'en savoir davantage en cherchant à mieux connaître les fondements et les différentes conventions de cette coopération, afin d'apprécier ses forces et ses faiblesses.

INTRODUCTION

- *Que signifient U.E et A.C.P ?*

L'UE est l'Union Européenne. Elle est une organisation à caractère économique créée par les Etats européens pour la plupart développés, appelés les pays du Nord.

Les ACP sont un ensemble de pays pauvres ou pays du Sud qui forment les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.
Ces deux blocs économiques entretiennent des relations dans le cadre de la coopération Nord-Sud : Ce sont les relations UE-ACP.

Document 1 : Les différents accords UE-ACP (p.47)

Dates de signature ou d'entrée en vigueur	Accords	PARTENAIRES		Montant FED En millions d'Euros
		EAMA /ACP	Europe CEE/UE	
Mars 1957	Régime d'association	18	6	569,4
Juillet 1963	Convention de Yaounde 1	18	6	730,4
Janvier 1969	Convention de Yaounde 2	18	6	887,3
Février 1975	Convention de Lomé 1	46	9	3.053,3
Octobre 1979	Convention de Lomé II	58	9	4.207
Décembre 1984	Convention de Lomé III	65	10	7.882,6
Décembre 1989	Convention de Lomé IV	68	12	11.583,0
Juin 2000	Accord de Cotonou	77	15	14.300
Mai 2004	Accord de Cotonou révisé	86	25	22..682

Source : Commission Européenne in courrier. Septembre 2000 et Juillet 2009 (Document adapté par le Professeur)

- *Identifiez les informations mises en évidence dans ce tableau.*

I- LA NAISSANCE ET LES FONDEMENTS DE LA COOPERATION UE-ACP

1- Les étapes de la construction de la coopération UE-ACP

a- Des relations CEE-EAMA à la coopération. CEE-ACP : 1957-1975

Document 2 : La construction de l'UE (p.48)

DOCUMENT 2

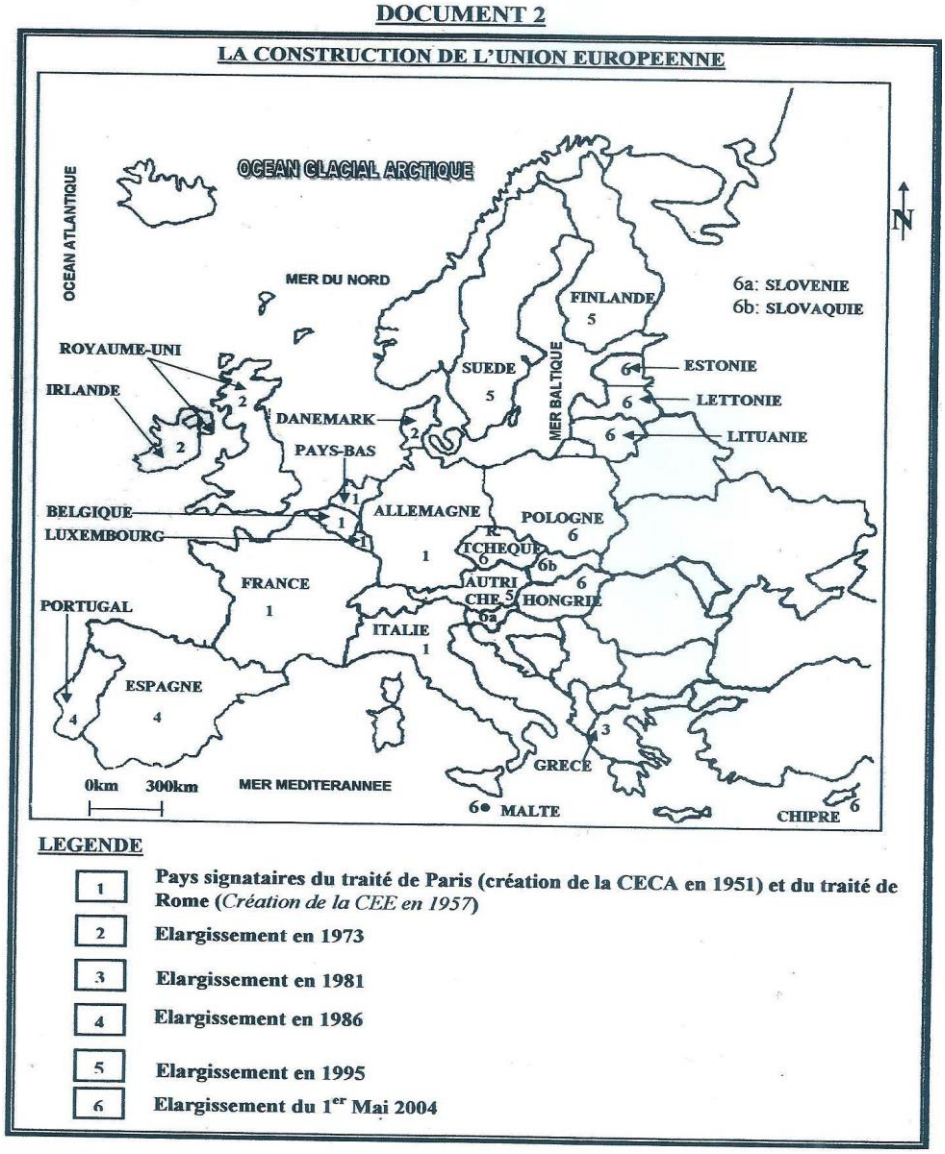

- *Selon la carte, quelle est la première structure économique mise en place par les Etats européens ?*

Le 18 avril l951, par la signature du traité de Paris, six pays de l'Europe Occidentale **(la France, l'Italie, la RFA, la Belgique, les Pays- Bas et le Luxembourg)** fondent la Communauté Européenne du Charbon et d'Acier **(CECA).**

- *Identifiez la deuxième structure née des succès de la CECA en vous appuyant sur la carte.*

Les succès de la CECA poussent ses fondateurs à mettre en place une union économique. Cette union est instituée par le traité de Rome du 25 mars 1957 qui crée la **Communauté Economique Européenne (C.E.E) ou Marché Commun.**

- *Au moment de la signature du traité de Rome, identifiez la nature des relations entre les fondateurs de la CEE et les territoires africains.*
- *Citez les pays coloniaux parmi les fondateurs de la CEE.*

A la signature du traité de Rome, la France et la Belgique, deux puissances coloniales ont proposé le principe d'une coopération avec leurs anciennes colonies d'Afrique. Après les indépendances, les anciennes colonies devenues des Etats indépendants, vont se regrouper au sein d'une organisation dénommée EAMA (Etats d'Afrique et Malgache Associés) pour faciliter cette coopération.

- *Selon le **document 1**, comment appelle-t-on la coopération née des deux espaces constitués ?*

La coopération née des deux espaces constitués est la coopération CEE-EAMA.

- *Précisez l'événement évoqué sur la carte par le chiffre 2. Identifiez les Etats qui participent à l'élargissement de l'espace CEE.*

En janvier 1973, l'espace CEE s'agrandit avec l'adhésion de la Grande-Bretagne et du Danemark. La coopération CEE-EAMA s'élargit aux anciennes colonies britanniques et à l'ensemble des colonies du monde des Etats membres de la CEE.

- *Déterminez le nouvel espace économique créé par les anciennes colonies des Etats de la CEE*

En janvier 1975, l'espace EAMA devient l'espace ACP (Georgetown en Guyane). De ces deux ouvertures naît la coopération CEE-ACP.

- *Donnez le titre de la carte.*

b- De la coopération CEE-ACP à la coopération UE-ACP

- *Rappelez le traité qui institue l'UE.*

En janvier 1993, le traité de Maastricht (Pays-Bas) remplace la CEE par l'UE. Ainsi, les relations CEE-ACP deviennent les relations UE-ACP.

- *Que représentent les chiffres 5 à 6 sur la carte ? Depuis quand, l'UE s'est-elle à nouveau élargie ?*

De mai 2004 à janvier 2007, l'UE s'est élargie avec l'adhésion de nouveaux membres.

- *Selon le tableau, combien de partenaires la coopération UE-ACP lie-telle aujourd'hui ?*

La coopération UE-ACP lie aujourd'hui, les 27 pays de l'UE à 86 Etats ACP.

2- Les objectifs de la coopération l'UE-ACP

- *A votre avis, quel intérêt la coopération UE-ACP présente-t-elle ?*

Les principaux objectifs de la coopération UE-ACP sont :
- Le maintien de la coopération entre l'Europe et ses anciennes colonies.

- La sauvegarde des relations commerciales entre l'UE et les ACP en accordant aux ACP les mêmes privilèges commerciaux que les pays de l'UE sur le marché communautaire.
- La promotion du développement économique et social des ACP.
- La préservation des intérêts et la promotion de la prospérité des ACP.
- La garantie du marché de l'UE aux produits des ACP.

Document 3 : Les accords de la coopération UE/ACP (p.49)

Cela fait une quarantaine d'années que plus de 70 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et de l'Union Européenne (UE) sont unis par des accords préférentiels conformément aux accords de Lomé I, II, III et IV.

Cet accès préférentiel a donc été remis en cause via l'accord de Cotonou, signé en Juin 2000 entre les ACP et l'UE. La coopération entre les ACP et l'Union Européenne a amorcé une nouvelle ère depuis cet accord. Il prévoyait, en effet que jusqu'à la fin de l'année 2007, les ACP et l'UE concluraient des accords de partenariat économique (APE) qui devraient transformer les relations commerciales qui les liaient en régimes commerciaux compatibles avec les règles de l'organisation mondiale du commerce (OMC). Les pays ACP sont alors obligés d'ouvrir leurs marchés à la quasi -totalité des produits de l'UE.

Conclus entre l'Union Européenne d'une part et chacune des six régions ACP d'autre part, les APE comportent trois volets : intégration régionale des ACP, zone de libre échange UE / ACP et aide au développement. Il s'agit de mettre en œuvre une zone de libre-échange asymétrique (ouverture totale du coté UE et un peu moindre du coté ACP) entre l'UE et de marchés communs ACP. « Les APE sont- ils bons ou mauvais pour les ACP ? Quel sera l'impact sur leurs économies fragiles ? »

Source : KONE SOUGALO, in FRATERNITE MATIN du 3 Janvier 2008, p.2

- *Donnez l'idée générale du tableau.*

II- LES CONVENTIONS U.E / A.C.P ET LEURS DOMAINES D'INTERVENTION

1- Une coopération définie par des conventions

a- Les conventions de Yaoundé

- *Identifiez les différentes conventions de Yaoundé, les dates et les partenaires.*

Les deux conventions de Yaoundé ont été signées pour 5 ans chacune entre la CEE et les EAMA. Elles ont pris les décisions suivantes :

- La mise en place d'une zone d'échanges entre l'espace CEE et l'espace EAMA.
- La suppression des quotas et des droits de douanes pour les produits des EAMA exportés vers l'espace CEE.
- Une aide financière et technique aux EAMA. Cette aide est financée par le Fonds Européen de Développement (FED) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

- *Précisez le deuxième type de convention entre les deux espaces économiques.*

b- Les conventions de Lomé

- *Citez les partenaires concernés et les conventions de Lomé.*

Les quatre conventions de Lomé ont été signées entre la CEE et les ACP. Elles reconduisent les décisions des conventions de Yaoundé. Elles ont aussi pris de nouvelles dispositions qui sont :

- La création du STABEX pour garantir la stabilité des prix des produits agricoles sur le marché de la CEE.
- La mise en place du SYSMIN pour garantir la stabilité des prix des produits miniers des ACP.

- *Quelle est la dernière convention qui définit les relations entre l'UE et les ACP ?*

c- La convention de Cotonou

- *Où et quand cette convention a-t-elle été signée ?*

Prévue aux îles Fuji (Suva), cette convention a finalement été signée à Cotonou en juin 2000.
La convention de Cotonou définit la coopération entre l'UE et les ACP pour une durée de 20 ans. Elle reconduit les décisions des conventions précédentes.

- *Relevez à partir du tableau, l'une des dispositions de la Convention de Cotonou.*

Les nouvelles décisions de la convention de Cotonou sont :

- La révision périodique de la convention pour l'adapter aux réalités.

- *Rappelez les raisons du déplacement de cette convention de Suva à Cotonou. Quelle est la décision ainsi mise en application ?*

- Le respect de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance.

Document 3. *Dégagez l'idée du dernier paragraphe du texte.*

2- Les domaines de la coopération l'UE-ACP

- *Relevez les domaines concernés par la coopération UE-ACP.*

La coopération UE-ACP est une coopération multiforme, car elle couvre plusieurs domaines. Ce sont les secteurs agricole, minier, industriel, économique, commercial, transport, financier, technique, environnemental, social, culturel, éducatif et politique. Cette coopération a pour principaux domaines :

- La stabilisation des recettes d'exportation des produits des ACP.
- La lutte contre les déséquilibres structurels et l'intégration progressive des ACP dans l'économie mondiale.
- La lutte contre les catastrophes dans les Etats ACP.

- *Donnez l'idée générale de ce texte.*

III- LE BILAN DES RELATIONS UE- ACP

1- Les aspects positifs

- *Relevez les succès de la coopération UE-ACP*

a- Pour l'UE

- La coopération UE-ACP a permis de mettre en place une zone d'échanges préférentiels entre l'espace UE et l'espace ACP.
- Les pays de ACP constituent pour l'UE, un vaste marché pour les produits manufacturés et une importante source d'approvisionnement en matières premières et sources d'énergie pour son industrie.
- Par ces relations les Pays de l'Union Européenne deviennent les premiers alliés des pays en développement.

b- Pour les ACP

- Les produits des ACP ont libre accès au marché de l'UE sans réciprocité.
- L'aide aux ACP est croissante et diversifiée : De nombreux projets (des équipements socio-économiques) ont été réalisés par le FED (Fond Européen de Développement), et la BEI (Banque Européenne d'Investissement.) dans les Etats ACP.
- Les ACP ont obtenu des garanties pour la stabilité des prix de leurs principaux produits d'exportation (STABEX et SYSMIN).

2- Les Limites de la coopération UE-ACP

- L'aide de l'UE aux ACP est insuffisante et sectorielle.
- Les actions du STABEX et du SYSMIN sont limitées et insuffisantes : les deux systèmes ne s'appliquent pas à tous les produits des ACP. Les ressources du STABEX et du SYSMIN sont insuffisantes par rapport aux immenses besoins des pays ACP. Le déficit commercial et la détérioration des termes d'échanges persistent. Cette situation a contribué à accroître l'endettement des ACP.
- Les relations UE-ACP sont inégales : les ACP sont devenus la chasse-gardée des pays de l'UE. Ils sont dépendants de l'UE à tous les niveaux.
- Les Etats de l'UE et les ACP privilégient chacun la coopération bilatérale au détriment des relations UE-ACP.

CONCLUSION

La coopération UE-ACP a été instituée par le traité de Rome. Elle est multiforme, car elle couvre plusieurs domaines. Cependant la coopération UE-ACP présente des faiblesses même si elle constitue un exemple réussi des relations entre les pays riches et les pays sous-développés.